

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Le Canadien

Livraison à domicile en tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour service irrégulier, s'adresser à MAIN 7697.

VOL. XVII — No 203. BEAU ET PLUS FROID MONTREAL, LUNDI, 1er DECEMBRE 1919. VENTS DE L'OUEST PRIX : TROIS SOUS.

CE SERAIT L'ULTIMATUM DES ETATS-UNIS AU MEXIQUE

LE SECRETARIAT D'ETAT ENVOIE UNE DERNIERE NOTE AU MEXIQUE AU SUJET DE L'ARRESTATION DE SON AGENT CONSULAIRE A PUEBLA. — LE CONGRES VA DEBATTRE LA QUESTION DEMAIN.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 30. — Une autre note a été envoyée au gouvernement mexicain par le secrétaire d'Etat américain au sujet de l'arrestation et de l'emprisonnement de William O. Jenkins, agent consulaire à Puebla. Cette note doit être présentée demain au président Carranza et elle a été communiquée à l'ambassade américaine à Mexico, aujourd'hui.

La note, que l'on dit être la dernière dans les cercles officiels, est la réponse à la note de Mexico en réponse, elle-même, à une demande sévère du gouvernement de Washington de relâcher au plus tôt Jenkins. Rien d'officiel n'a été dit au sujet de cette note qui semble être un ultimatum, mais ceux qui sont aux sources de l'autorité croient que rien d'aussi emphatique n'a été envoyé jusqu'ici.

L'on croyait, ce soir, que la note sera remise par le représentant américain au ministère des Affaires Etrangères à Mexico, à midi, demain, mais rien ne laissait savoir quand le texte en serait rendu public.

Le secrétaire d'Etat n'a pas voulu être interrogé à ce sujet et sur la nature de la dernière note américaine.

Aucune nouvelle n'est venue au secrétariat américain, aujourd'hui, de la capitale mexicaine au sujet de la cause Jenkins, non plus que du meurtre rapporté, hier, de Wallace, employé de cette compagnie d'huile qui fut tué par des soldats de Carranza, bien que l'ambassade ait reçu instruction de tenir enquête, de faire des perquisitions et de faire rapport.

Les sénateurs et les représentants du peuple au Congrès, qui doivent se réunir demain, lors de la reprise régulière du Congrès, ont pris un vif intérêt dans les derniers développements de la question mexico-américaine, et tout laisse prévoir que le débat va porter demain sur la situation entre les deux pays en général.

LE PUBLIC AMERICAIN REDUIT A LA RATION DU COMBUSTIBLE

LA GREVE DES MINEURS QUI DURE DEPUIS UN MOIS EST SI AIGUE QUE LE PUBLIC EST REDUIT A LA RATION. — LA QUANTITE DE CHARBON BAISSE BEAUCOUP. — LES GOUVERNEURS SE VISSENT.

(Dépêche de la Presse Associée)

Chicago, 29. — Les gouvernements des sept états producteurs de charbon réunis aujourd'hui se sont accordés pour que chaque état prenne les mesures possibles pour augmenter la production de charbon et ils ont recommandé au gouvernement des Etats-Unis de nommer dans chacun de leur état un administrateur du combustible. Les têtes exécutives de chaque état ont aussi exigé l'équitable distribution du charbon d'après des règlements uniformes et sévères dans tous les états.

Ceux qui ont pris part à la conférence des gouvernements convoquée par le gouverneur F. Gardner, du Missouri, ont annoncé qu'ils avaient ajourné la séance pour se rencontrer de nouveau à St-Louis dimanche prochain. Pendant la semaine qui séparera ces deux conférences importantes, on surveillera les progrès accomplis grâce aux efforts du gouvernement fédéral dans le but de faire reprendre le travail interrompu.

Il fut entendu à la dernière réunion que, vu la crise dont tous les états ont à faire face, que l'on consentirait d'une façon stricte et sévère la répartition de l'approvisionnement du charbon, pour empêcher le public de souffrir et l'industrie de se trouver en face d'un désastre.

Washington, 30. — La menace imminente d'une crise du charbon a obligé le gouvernement d'adopter des me-

sures rigoureuses pour éviter la famine du combustible. Le chômage des mineurs qui dure depuis un mois a ressuscité toutes les mesures de rigueur de la guerre dans tous les états et même les restrictions de guerre n'ont pu compenser la disette.

On n'entretient guère d'espoir pour la production prochaine de charbon en quantité suffisante pour permettre le maintien des réserves actuelles, sous la surveillance du comité central de charbon de l'administration des chemins de fer. Les derniers chiffres authentiques démontrent que la production de charbon mou de la semaine dernière n'a pas atteint cinquante pour cent de la production normale.

Cela veut dire, de l'avis des autorités, que les besoins locaux doivent être rencontrés par des approvisionnements contrôlés par le comité central dont le stock n'est guère plus que de 22,000,000 tonnes, quand les mineurs ont quitté leur travail. Mais, aujourd'hui on ne sait pas au juste quelle est la quantité de charbon disponible.

Le comité central, en face d'une telle crise a pris des mesures encore plus drastiques, tandis que les comités régionaux agissent d'après ses instructions de Washington.

Tout laisse prévoir que demain la consommation du charbon va être considérablement réduite.

LA RATIFICATION DU TRAITE PAR LE SENAT VA RETARDER ENCORE

Le Congrès américain ouvre demain. — On se demande quel sera le message du président Wilson. — Tous les sénateurs disent que la ratification va se faire attendre.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 30. — Quoique l'on s'attende à un nouvel effort pour ratifier par compromis le traité de paix, lors de la réunion du congrès demain, il ne semblait guère régner de l'optimisme parmi les sénateurs, ce soir, et rien ne laissait entrevoir que cette question angoissante serait solutionnée avant quelques semaines.

En l'absence de renseignements sur l'attitude de M. Wilson et ne sachant guère ce que le président allait dire aux sénateurs républicains et démocrates dans son message, les leaders du sénat se préparaient, ce soir, à aller de l'avant.

Cependant, partout on admettait que même si le président demandait la reprise immédiate du débat de la ratification du traité de paix, le travail en ce sens ne se ferait qu'en session privée et n'interromperait nullement les autres questions qui seraient soumises au sénat.

Dans quelques milieux, l'impression semblait dominer que M. Wilson allait faire légèrement allusion au

traité dans son message au congrès, et ne se disposerait point d'agir avant qu'un projet de compromis ait été complet. Afin de soumettre la question de nouveau au sénat, au sens parlementaire, il est nécessaire de présenter de nouveau le traité avec demande de ratification.

Depuis la fin de la session, le 19 novembre, aucun sénateur n'a pu voir le président et le sénateur Hitchcock a laissé entendre, ce soir, qu'il ne tenterait plus aucun effort pour venir en conférence avec le gouvernement. Il ne saurait prédire ce que le discours du président contiendra à ce sujet, mais il sait fort bien, quant à lui, que le traité ne va pas être définitivement résolu avant plusieurs semaines. Les tentatives de compromis vont être tentées de nouveau vivement, ajouta-t-il, aussitôt que possible.

Le leader républicain Lodge est revenu à la capitale, ce soir, mais les autres sénateurs républicains en vue semblent être de l'avis des démocrates que le traité ne sera pas soumis de sitôt au sénat.

LES PAYS DOIVENT ETRE EGaux A LA CONFERENCE INTERNATIONALE

L'Europe ne doit pas plus dominer que les délégués des autres continents, disent les délégués du Canada et du Sud-Africain, appuyés par la majorité. — La conférence s'est terminée à 2 h. 15, samedi p.m., avec succès.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 29. — La conférence internationale du travail a adopté par un vote final tout le travail qu'elle a accompli hier.

A la suite d'une série d'amendements faits par les délégués, hier matin, au pacte préliminaire traitant de l'emploi des femmes aussitôt avant et après l'accouchement, le comité de rédaction a voulu rendre le plus clair possible ces amendements.

A l'issue de la séance de ce matin, la conférence a pris le vote pour décider si toutes les femmes employées dans les établissements industriels ou autres seraient concernées; mais cet amendement fut décliné par un vote de 52 à 37.

C'est alors que par un vote de 49 à 39 la conférence a décidé d'étendre les clauses de cette convention aux femmes employées dans les établissements industriels ou autres, sous la surveillance du comité central de charbon de l'administration des chemins de fer. Les derniers chiffres authentiques démontrent que la production de charbon mou de la semaine dernière n'a pas atteint cinquante pour cent de la production normale.

Cela veut dire, de l'avis des autorités, que les besoins locaux doivent être rencontrés par des approvisionnements contrôlés par le comité central dont le stock n'est guère plus que de 22,000,000 tonnes, quand les mineurs ont quitté leur travail. Mais, aujourd'hui on ne sait pas au juste quelle est la quantité de charbon disponible.

Le comité central, en face d'une telle crise a pris des mesures encore plus drastiques, tandis que les comités régionaux agissent d'après ses instructions de Washington.

Tout laisse prévoir que demain la consommation du charbon va être considérablement réduite.

être soumises aux pays représentés à la conférence, afin de recevoir la ratification de l'autorité compétente (comme pour le traité de paix).

Par suite du résultat de la journée d'aujourd'hui, la convention touchant l'emploi des femmes avant et après l'accouchement sera la seule applicable aux employés des établissements industriels et commerciaux.

Tous les autres conventions s'adressent aux ouvriers des établissements industriels seulement. Ce fut sur ce point que les délégués du gouvernement canadien votèrent contre la convention adoptée, aujourd'hui. Ils alléguèrent que la convention se rapportait, à ce point de vue, les principes généraux énoncés dans les autres conventions.

Alors, on adopta une résolution à l'effet que le traité de paix n'étant pas ratifié le corps gouvernant du bureau international de la conférence soit autorisé à prendre les moyens qui sauraient rendre efficaces les décisions de la conférence.

De plus, le corps dirigeant est autorisé soit à rassembler les délégations soit à considérer close la présente convention, selon qu'on le juge désirable. M. Gemmill, délégué des patrons pour le Sud Africain, a proposé que la conférence exprime sa désapprobation de la formation du corps dirigeant de la conférence internationale, puisque 20 des 24 membres sont des représentants de l'Europe.

Le point à résoudre, a dit M. Crawford, délégué des ouvriers du Sud Africain, est de savoir si ce sont les européens qui doivent dominer à la conférence internationale du travail. Les délégués du gouvernement canadien ne votèrent point là-dessus; mais les délégués des patrons canadiens appuyèrent la résolution. Les délégués des ouvriers du Canada votèrent contre. La motion fut adoptée par 44 voix à 39.

La conférence s'est terminée cet après-midi à 2 h. 15.

LA FRANCE ET LE SAINT-SIEGE

(Cable de la Presse Associée)

Rome, 29. — On songe sérieusement à la reprise des négociations entre la France et le Saint-Siège. Les perspectives semblent bonnes pour la restauration de l'entente entre le Vatican et le gouvernement français qui fut rompue lors de la visite du président Loubet au roi Victor Emmanuel, en 1904, et le pape Pie X protesta alors contre la représentation de la France par son président, parce que l'Italie avait privé le Vatican des Etats du Pape.

LA CHAMBRE EST CONVOQUEE LE 6

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 29. — Le président Poincaré a émis un décret convoquant le Sénat et la Chambre des Députés en session spéciale pour le 6 décembre.

L'OURAGAN DE VENDREDI SOIR

(Dépêche de la Presse Associée)

Détroit, 30. — Vingt-quatre heures après la plus terrible bourrasque qui ait balayé le Michigan depuis 1913, les conditions désespérées des fils de téléphone et de téléphone (cause de l'interruption des nouvelles américaines à partir de minuit, vendredi soir), on ne peut encore savoir quels furent les dommages.

Aujourd'hui, vers la fin de la journée, on a appris qu'un autre mort avait été la septième victime de la bourrasque et du tourbillon. Un charpentier du nom de Harrington fut tué comme le toit de la grange sur laquelle il travaillait s'écroula sur le sol. Les autres morts arrivèrent à Détroit. Des quantités de personnes furent blessées et, ailleurs, des habitants ont reçu des blessures causées par la chute de panneaux-réclames, de verres et de corniches des maisons emportées par le tourbillon.

Les maisons ont pour des milliers de dommages à Grand Rapids, Jackson, Port Huron, Saginaw et ailleurs. A Richmond, une maison en brique de trois étages s'est effondrée et le toit fut emporté. Les dommages pour cette maison furent de dix mille dollars. Personne ne fut gravement blessé. Aucun navire n'a été endommagé, quoique l'on ait craint que le Waukegan, de la ligne White Star, ait été désemparé. Tous les fils ont été désemparés. Le service des tramways est interrompu partout.

Cette Bouffée de Parfum

qui ne manque jamais de vous inviter gracieusement au déjeuner se produit plus souvent et d'une manière plus attrayante, lorsque l'on fait usage de

CAFE SEAL BRAND

La saveur, l'arôme et la délicatesse si réputés du Café Seal Brand sont parfaitement scellés dans la boîte.

En boîtes de 1, 1 et 2 livres. En fèves moulu et moulu fin pour les percolateurs. En vente partout.

La brochure gratuite "Perfect Coffee—Perfectly made" vous enseigne la manière de préparer le café.

DEMANDEZ-LE.

Chase & Sanborn, Montréal.

VOS MAINS

resteront facilement nettes avec

SNAP

C'est le seul nettoyeur à utiliser après le graissage de votre voiture. Ayez-en une boîte dans votre coffre d'outils.

EN VENTE DANS TOUTS LES MAGASINS.

LA SITUATION DEVIENT DE PLUS EN PLUS ALARMANTE EN IRLANDE

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 29. — Sir Horace Plunkett, qui a été président, de la convention de Dublin et qui s'est généralement montré favorable au peuple, a donné l'avertissement que la nouvelle laissant croire que ceux qui font la grève de la faim ne seront pas relâchés de prison en Irlande devenant, si cette action n'est point brisée l'esprit du Sinn Féin, aura l'effet opposé.

Les nouvelles qui arrivent de Berlin disent que la situation en Irlande est des plus inquiétantes. Les infractions à la loi n'ont pas cessé en dépit de récentes proclamations, et les attentats par la violence augmentent tous les jours.

Les journaux anglais attirent l'attention sur les nombreux meurtres, spécialement sur l'assassinat d'un autre policier à Dublin, samedi soir, et font ressortir le fait que le gouvernement poursuit apparemment deux politiques à la fois à l'égard de l'Irlande—l'une de conciliations comprises dans le projet de Home Rule qui est actuellement en voie d'exécution par un comité de cabinet, et l'autre, de répression, exprimée par les successives proclamations émises du château de Dublin, annulant certaines libertés au peuple.

LA PAIX RUSSO-ALLEMANDE

(Cable de la Presse Associée)

Berlin, 29. — L'Allemagne est à négocier avec succès l'échange des prisonniers avec le gouvernement de la Russie des soviets. On discute aussi, heureusement, dit-on, le traitement de la propriété confisquée par ses deux pays.

LE GOUVERNEMENT D'OTTAWA A FORT PEUR DE L'ELECTORAT

C'est pourquoi sir Robert Borden hésite depuis si longtemps à faire les remaniements ministériels projetés depuis de longs mois. — Sir George Foster à Londres, et M. Lloyd Harris, ministre du Commerce.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 30. — A la suite du retour de sir Robert Borden et de plusieurs membres du cabinet dans la capitale cette semaine, l'intérêt du public est de nouveau éveillé dans la capitale fédérale. Depuis l'ajournement des Chambres, Ottawa a été aussi déserté des ministres que les premiers bancs du parlement, lors de la dernière session.

Avant l'ouverture du parlement, aussi, le gouvernement avait à considérer la question de la reconstruction du cabinet. Cette réforme a été instamment demandée, depuis quelque temps, par les journaux qui appuient le gouvernement. En particulier, on a prié sir Robert Borden de donner un caractère quelque peu constructif au ministère du commerce et de l'industrie, qui est peut-être le ministère le plus important de tous, et celui qui est le plus négligé.

On a rapporté que sir George Foster, qui détient ce portefeuille, serait nommé haut-commissaire au Canada à Londres. Cette solution aura peut-être un bon côté, mais d'autre part, elle entraînerait certainement des annués qui ne tarderaient pas à se faire sentir. Sir George a

maintenant 72 ans, et il a évidemment cessé de prendre au sérieux les perspectives de sa carrière. Il a perdu presque tout l'intérêt qu'il portait à la politique et si ceci peut se dire du ministre du commerce, on peut bien dire qu'il a perdu tout son intérêt dans les affaires mondiales en général. Incontestablement, sa nomination à une position où il devrait consacrer la plus grande partie de son temps à soutenir une lutte vigoureuse pour le commerce mondial, serait une erreur, et tout de même, il semble que le gouvernement va commettre cette erreur. Le nouveau ministre du commerce sera probablement M. Lloyd Harris.

Le gouvernement rencontre ses plus grandes difficultés dans le remaniement du cabinet dans le courant de l'année actuelle, qui ne laisse guère d'espoirs au candidat unioniste, si une élection se faisait. C'est probablement dans un effort désespéré que M. Meighen et d'autres ministres sont partis en campagne dans l'Ouest et les provinces maritimes. S'ils rapportent de bonnes impressions de leur voyage, il est probable que l'on verra du changement au parlement avant longtemps.

LE NOUVEAU PARLEMENT ITALIEN ENTRE EN SESSION AUJOURD'HUI

Les socialistes ne se lèveront point à l'entrée du roi. — Ils veulent abolir l'obligation de prêter serment. — Nouveau parlement depuis six ans.

(Cable de la Presse Associée)

Rome, 30. — Lorsque le roi Victor Emmanuel entrera à la Chambre des députés, lors de la 25ème session du parlement, demain matin, à dix heures, les députés socialistes ne se lèveront point. Ils quitteront la Chambre quand l'appel commencera et ils tiendront une assemblée du bloc socialiste dans une salle adjacente, tandis que le roi dira son discours du trône.

Ils prêteront le serment à la session de mardi, avec des restrictions mentales, et ils présenteront une requête pour éliminer de la constitution l'obligation pour les députés de prêter serment.

Voilà le programme politique que se sont tracés les socialistes, lors de leur caucus tenu au cours duquel il y eut de chauds débats.

Quelques députés disent que ce programme d'allure modérée, comme ils le qualifient, pourrait être modifié si leurs adversaires s'y opposent avec quelques efforts. Ce que les socialistes entendent par efforts, on ne le sait pas encore au juste très clairement. L'on se demande si la réception royale accompagnée des applaudissements habituels par les députés sympathiques et les sénateurs sera con-

siderée comme une justification de l'expression encore plus prononcée de désapprobation par les socialistes qui ont 15 pour cent des 508 sièges parlementaires. Le parti catholique détient 100 sièges, les républicains 12, tandis que le reste des sièges se répartissent parmi les partis anti-socialistes. Plusieurs des députés socialistes ont promis aux électeurs de prendre des moyens extrêmes avant même les élections au parlement.

En effet, les socialistes ont promis d'user de violentes paroles et d'actions encore plus provocantes contre le gouvernement.

Le député Grandi, que les socialistes ont élu à Mantoue, est un artisan qui a promis à ses électeurs qu'il entrerait au parlement avec la "ferme résolution de le démolir". Le député Modigliani et d'autres socialistes bien connus n'ont pas été moins réticents dans l'expression de leur attitude. Les députés plus modérés, toutefois, ont dominé le caucus socialiste et tracer le programme de leur parti.

Bien que, normalement, le gouvernement aurait dû se rassembler en 1918, la dernière session fut prolongée à cause de la guerre, et la prochaine session sera la première tenue depuis six ans.

NOUVEAUX RECORDS

"La Voix de son Maître"

pour le mois de Décembre

EN VENTE AUJOURD'HUI

Insistez pour les avoir ou pour les entendre, ces nouveaux records ont pour interprètes des artistes qui ont atteint la célébrité dans le monde musical.

Records de 10 pouces à double côté 90c pour les deux sélections.

263032	— L'Angelus	Ch. Dalberty.
	De sa mère on se souvient toujours	Ch. Dalberty.
263033	— Souvenir	Hector Pellerin.
	Parfum du soir	Hector Pellerin.
216065	— Oh! What a pal was Mary	Orchestre Henri.
	Yearning (Fox Trot)	Orchestre Henri.
216066	— "Johnny's in Town" (One step)	Orchestre Henri.
	"Baby" (Fox Trot)	Orchestre Henri.
18617	— Jerry-Medley Fox Trot	Trio ALL Star.
	Alcoholic blues—Medley Fox Trot	Trio ALL Star.
18618	— Tulip Time—Medley Fox Trot	Orch. Joseph C. Smith.
	Yellow dog blues—Fox Trot	Orch. Joseph C. Smith.

Records de Dix pouces à étiquette rouge.

64827	— The Deluge	— Prelude	Efrem Zimbalist.
64833	— Caprice	— Paganini	Jascha Heifetz.
64834	— La Spagnola		Renato Zanelli.
87304	— A Vucchella		Enrico Caruso.

Ces records ou tout autre de votre choix, vous pouvez les entendre à notre magasin ou, même sans intention d'achat le plus cordial accueil vous attend.

Venez et laissez nous vous donner une démonstration de nos nouveaux modèles de Victrolas vendus avec facilité de paiement si désiré.

VICTROLAS DE \$40.00 à \$495.00

FOISY FRERES Inc.

210 à 216 STE-CATHERINE EST.

Tél. Est 1644. Coin Sanguinet.

Spécialités Pour Etranges

Dans un magasin comme chez BIRKS, alimenté par ses propres ateliers, on trouve tout ce qu'on désire en fait d'objets pour étranges : superbes bijoux, somptueuses argenteries, objets d'art pour orner la maison y sont étalés à profusion. Cependant vu les difficultés qu'ont à surmonter les fabricants, beaucoup d'articles s'épuisent qui ne pourront être renouvelés avant les Fêtes, et nous vous engageons à ne pas différer vos achats.

Trois Spécialités : —

RUBAN SAUTOIR

Ruban de soie noir entourant le cou. A ce ruban est attaché un pendentif formé d'une pierre enchassée d'or fin. — Existait plusieurs modèles, Jade amazone, Quartz, Rose, Corail, Améthyste et Ambre. Très distingué et peu dispendieux.

MALLETES POUR DAMES

Nous avons reçu dernièrement d'Angleterre une mallette avec casier spécialement adapté aux objets de toilette Birks. En achetant cette mallette, vous pouvez en même temps la faire garnir avec les objets de toilette du modèle que vous aurez choisi.

CANNES ET PARAPLUIES

Nous devons renoncer à décrire les splendides importations de ces articles qui viennent de nous arriver. Parapluies de soie, montures or, argent ou bakélite, dans une vingtaine de modèles originaux qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Cannes pour Dames et Messieurs dans une grande variété de dessins fantaisistes.

Venez tandis que l'étalage est au complet.



L'HONORABLE ATHANASE DAVID

A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES

Une magnifique réception a été faite au Secrétaire Provincial par les autorités de l'Ecole et les étudiants. — Belles paroles du ministre. — Visite complète de l'école. — Belles impressions et vision consolante de l'avenir.

L'honorable M. L. A. David, secrétaire de la province, accompagné de M. Savard, a visité vendredi après-midi l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

A son arrivée il fut reçu par M. J. Quintal, président du Conseil d'Administration, M. N. Daoust, secrétaire-trésorier, l'honorable M. H. Mercier, ministre des Terres, M. E. Clément, membre du Conseil d'Administration, M. I. Préfontaine, ancien président du Conseil d'Administration, M. J. Contant, ancien membre du Conseil d'Administration et M. H. Laureys, directeur de l'Ecole.

L'honorable Ministre, sous la conduite de M. Laureys, visita toutes les sections de notre grande école. Il admira l'installation, le renouveau, l'organisation intérieure de l'école, le nombre croissant des élèves, leurs progrès, le succès des diplômés, etc. Il ne dissimula pas son admiration pour les résultats obtenus, et, à plusieurs reprises, affirma sa foi dans le succès grandissant de l'Ecole.

Parmi les sections les plus intéressantes de l'Ecole, l'honorable Ministre s'intéressa surtout au laboratoire, à la bibliothèque (contenant près de 6,000 ouvrages spéciaux, et recevant mensuellement près de 400 périodiques techniques et commerciaux), au musée commercial et industriel, organisé par M. Laureys et qui compte à présent plus de 5000 échantillons de produits divers.

Après la visite de l'Ecole, l'honorable Ministre, accompagné des membres du Conseil d'Administration et du directeur, se rendit à l'amphithéâtre où étaient réunis les étudiants et les professeurs. Des acclamations prolongées l'accueillirent à son entrée.

M. Joseph Quintal, président du Conseil d'Administration de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, souhaite la bienvenue à l'honorable M. A. David au nom de la Corporation de l'Ecole, de ses professeurs et de ses étudiants. Il rappelle l'opposition que cette institution d'enseignement commercial supérieur a eue à subir dès son début ; opposition qui, depuis 1907, date de la fondation de l'Ecole, le nombre des élèves s'est augmenté de 35 à 114 pour le jour. A partir de cette année, première année du fonctionnement des cours du jour, ces derniers comptent plus de 200 élèves.

Si l'Ecole des Hautes Etudes commerciales est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, cela est dû, pour une bonne part, au dévouement de ses professeurs et directeurs, ajoute M. Quintal. L'Ecole sera bien la faire. A Monsieur Henry Laureys, directeur de l'Ecole, qui a été son professeur, et qui, par son dévouement, a contribué au succès de l'enseignement commercial supérieur. Depuis quelques années il a commencé à organiser le "Musée Commercial et Industriel", qui, bientôt, sera trop petit. Il y a rassemblé une grande quantité de tous les produits qui font l'objet du commerce national et international. La collection des produits canadiens, de la matière première au produit fabriqué, est remarquable.

Il remercie Monsieur Isidore Préfontaine, ancien président de la Corporation de l'Ecole et Monsieur Joseph Contant, ancien membre du Conseil d'Administration de l'Ecole, de tout le dévouement incessant qu'ils ont déployé pour le succès de l'Ecole. Monsieur I. Préfontaine, président de l'Ecole, a été élu à la présidence de la Corporation de l'Ecole et de son organe général. Monsieur Quintal termine en remerciant M. Préfontaine et M. Contant qui ont aplani les difficultés et ont rendu douce la tâche des directeurs actuels.

Monsieur le Ministre Athanase David prend ensuite la parole et fait remarquer le changement de mentalité qui s'est opéré parmi nous. Canadiens-français. "Jeunes gens, dit-il, vous aviez à vaincre des préjugés nombreux et à vaincre des préjugés de toutes sortes, vous avez vu votre devoir et vous êtes allés droit au but. Vous avez compris qu'un peuple qui veut grandir doit avoir à sa base non seulement un idéal nécessaire mais aussi la richesse nationale, la fortune, l'argent qui lui fait l'appeler par son nom. Vous avez à lutter sur le terrain économique, industriel, commercial et financier. Vous avez à jouer un rôle supérieur. La route sera plus difficile que pour les hommes de profession, mais soyez sûrs que la pensée d'un célèbre écrivain français, le nœud qui sépare les professions libérales du commerce, ne sera de nul effet. Les racines des arbres immenses, arbres de la loi, de

LES ECHEVINS FERONT L'OMBRE D'AMENDEMENTS A LA CHARTE

A la séance du conseil, cet après-midi, on s'attend à un vif débat sur le budget de 1920, qui y sera alors soumis par la commission administrative. — La discussion se fera article par article.

Les échevins se réunissent cet après-midi, pour l'étude du budget de 1920.

Les prévisions budgétaires sont maintenant fixées, prêtes à être soumises à la considération du conseil ; les commissaires s'attendent de la rapidité du temps, qui a fui au cours de longues délibérations depuis trois semaines, car ils s'attendaient à tout bécot, selon l'expression de M. Décarie, pour la mi-novembre. Ils sont donc arrivés à temps et non pas en deca comme ils en avaient fait la promesse aux échevins.

Le désir intime de M. Décarie n'a pu donc se réaliser, puisqu'il se flatte déjà de l'espoir de remettre le budget à la discussion publique du conseil, dès le mois de novembre, de façon à laisser plus de latitude et de loisir aux représentants du peuple.

La charte dit expressément à l'article 212 : "Il appartient au bureau des commissaires de préparer toutes les révisions budgétaires annuelles, lesquelles doivent être soumises au conseil le ou avant le 1er décembre."

M. Décarie s'en tient donc à la lettre de la charte, et les échevins ont tout le temps voulu, durant décembre, pour sanctionner les articles du budget et faire connaître leurs décisions au 1er janvier 1920.

Quelle attitude vont adopter nos édiles ? Si leurs conversations trahissent le fond de leur pensée, ils se promettent bien cette année d'agir avec plus de fermeté et de se prévaloir jusqu'à la limite des pouvoirs qui leur sont dévolus.

D'abord, ils ne veulent point entendre parler d'adoption du budget "en bloc", comme ils l'ont fait ces deux dernières années. Ils ne prennent plus les déclarations des commissaires qui invoquent la nécessité d'économiser et l'urgence.

Ils se proposent aussi de faire écho mieux et plus fortement que par le passé, aux réclamations des contribuables en ce qui concerne les pavages et les travaux de voirie en général ; la taxe des améliorations locales,

L'ORIGINE DE LA PEINTURE ANGLAISE AU 18ème SIECLE

C'est le sujet que traite M. J.-B. Lagacé, à son cours d'histoire de l'art, hier soir, à la salle du Conseil Lafontaine.

M. J. B. Lagacé a continué ses cours d'histoire de l'art au Conseil Lafontaine, mercredi soir, au lieu de l'Université de Montréal, où ils se poursuivaient avant l'incendie de samedi dernier. On en trouvera ci-dessous un résumé succinct :

Lorsqu'on dit, pour faire court que l'art anglais s'est constitué vers 1730, on n'enonce qu'une demi-vérité. En Angleterre peut-être plus qu'ailleurs, les diverses tentatives d'un art national ont été contrariées par les événements politiques. Il s'écoula des années avant que la sécurité et la tranquillité de la société permissent aux artistes de se livrer avec sérénité à la pratique de leur art et aux classes cultivées de s'intéresser à leurs productions. C'est donc une erreur de croire que l'histoire de l'art ne commence en Angleterre qu'au XVIIIème siècle ; car, on peut en retracer les diverses étapes jusqu'à l'arrivée des Normands sur l'île.

Quant aux dix harangues, prononcées par Poincaré au cours de sa prise de possession des provinces reconquises, elles sont au dire de M. Lagacé, autant de joyaux d'une magnifique couronne tressée par le chef de l'Etat français à la fidélité de la Lorraine et de l'Alsace.

Mais s'il y avait eu si grande liesse au lendemain de l'armistice en Alsace-Lorraine, c'est qu'au préalable il y avait eu grande pitié. Depuis 1871, les deux provinces avaient été sous le joug ; mais à partir du 2 août 1914, elles étaient entrées dans la géhenne. Pendant toute la durée de la guerre leurs maîtres, qui aimaient cependant à les appeler des frères retrouvés, traitèrent les Alsaciens-Lorrains à peu près comme les Belges et les Français du Nord à coups d'amendes, d'emprisonnements, de déportations, de fusillades. Certes, nous comprenons qu'ils aient été sensibles à cette explosion spontanée de haine contre eux, encore plus peut-être qu'à la perte d'un aussi riche domaine et d'une si bonne frontière ; mais ils n'ont recueilli que ce qu'ils ont semé !

QUE FURENT LES FETES DE LA DELIVRANCE EN ALSACE-LORRAINE

(Suite de la dernière page)

Quant aux dix harangues, prononcées par Poincaré au cours de sa prise de possession des provinces reconquises, elles sont au dire de M. Lagacé, autant de joyaux d'une magnifique couronne tressée par le chef de l'Etat français à la fidélité de la Lorraine et de l'Alsace.

A LA MEMOIRE DE SIR WILFRID LAURIER

Quelle temps après la mort de Laurier, conservateur et libéral du comté de l'Assomption, réunis en assemblée, reconnaissant l'opportunité d'élever un monument à sa mémoire, eurent recours à la création d'un comité devant s'occuper tout particulièrement de cette oeuvre.

Les échevins ne veulent point entendre parler d'adoption du budget "en bloc", comme ils l'ont fait ces deux dernières années. Ils ne prennent plus les déclarations des commissaires qui invoquent la nécessité d'économiser et l'urgence.

Ils se proposent aussi de faire écho mieux et plus fortement que par le passé, aux réclamations des contribuables en ce qui concerne les pavages et les travaux de voirie en général ; la taxe des améliorations locales,

Quant aux dix harangues, prononcées par Poincaré au cours de sa prise de possession des provinces reconquises, elles sont au dire de M. Lagacé, autant de joyaux d'une magnifique couronne tressée par le chef de l'Etat français à la fidélité de la Lorraine et de l'Alsace.

Mais s'il y avait eu si grande liesse au lendemain de l'armistice en Alsace-Lorraine, c'est qu'au préalable il y avait eu grande pitié. Depuis 1871, les deux provinces avaient été sous le joug ; mais à partir du 2 août 1914, elles étaient entrées dans la géhenne. Pendant toute la durée de la guerre leurs maîtres, qui aimaient cependant à les appeler des frères retrouvés, traitèrent les Alsaciens-Lorrains à peu près comme les Belges et les Français du Nord à coups d'amendes, d'emprisonnements, de déportations, de fusillades. Certes, nous comprenons qu'ils aient été sensibles à cette explosion spontanée de haine contre eux, encore plus peut-être qu'à la perte d'un aussi riche domaine et d'une si bonne frontière ; mais ils n'ont recueilli que ce qu'ils ont semé !

Quant aux dix harangues, prononcées par Poincaré au cours de sa prise de possession des provinces reconquises, elles sont au dire de M. Lagacé, autant de joyaux d'une magnifique couronne tressée par le chef de l'Etat français à la fidélité de la Lorraine et de l'Alsace.

POMPIERS ET POLICIERS ONT ACCEPTE LES NOUVEAUX SALAIRES

Ces deux unions de fonctionnaires municipaux ont donné leur réponse à la commission administrative, et l'échelle de salaires présentée par cette dernière deviendra en vigueur dans le budget de 1920.

Les pompiers et les policiers ont définitivement accepté les propositions de la commission administrative au sujet du relèvement de leurs salaires ; c'est la nouvelle que nous transmettons, samedi, le colonel Gaudet, directeur du service civil municipal.

En l'absence de M. Décarie, les chefs des deux unions de la police et des pompiers nous ont confirmé la nouvelle, en se déclarant satisfaits.

Un des commissaires trouve sage l'attitude des policiers et des pompiers, en l'occurrence, car la ville les traite bien en comparaison de ce qu'elle paie de commis de petite emplette, ayant les mêmes aptitudes qu'eux et même de meilleurs, reçoivent de leurs patrons. Et la preuve de bon traitement, a-t-il ajouté, c'est l'affluence des demandes pour entrer dans l'un et l'autre de ces deux corps ; il y a six cents demandes, au bureau du chef Chevalier et trois cents, chez le chef Bélanger.

"Nous leur donnons, a-t-il dit, leur charbon pour l'hiver ; avec \$60, c'est suffisant. Et puis nous les habillons bien ; ils se promènent gratuitement ; ils ont deux équipes de travail, des vacances et des congés ; réellement, ils ne sont pas à plaindre."

Les choses ne se passeront pas aussi aisément avec les autres fonctionnaires municipaux, en particulier les employés de bureaux, dont l'augmentation, dans l'année dernière, varie de \$20 à \$80 par année. Ceux qui, l'an dernier, recevaient un bon, se trouveront, au plus ni moins, à recevoir le même salaire, avec cette différence que l'augmentation au lieu d'être une allocation temporaire devient une augmentation permanente.

canadienne sous l'influence stimulante de la "politique nationale".

Il est intéressant, par conséquent, d'examiner l'histoire d'une industrie spécifique et de voir jusqu'à quel point son succès a été dû à la protection et jusqu'à quel point la protection est encore nécessaire pour son développement continu. Dans un cas du moins, la tâche n'est pas difficile, car deux économistes éminents ont fait une étude soignée des industries du fer et de l'acier aux Etats-Unis et au Canada, et tous deux en sont venus à la conclusion que leurs progrès sont dus en grande partie à des conditions économiques et techniques en et très petite partie à la protection.

Le conférencier procède alors à la démonstration de son point et cite à plusieurs reprises les ouvrages de Dr W. J. A. Donald de Toronto, et de Dr Tausig, de l'Université Harvard.

Parce que les progrès de l'industrie ont suivi l'introduction de la "politique nationale", on prétend qu'ils doivent être attribués à cette seule cause. Mais les politiciens ou les manufacturiers qui croient à grands cris la protection considèrent rarement les facteurs extérieurs qui ont pu contribuer à leur succès.

Après avoir décrit des opérations de la haute finance et des manufacturiers privilégiés, le conférencier dit que les consommateurs canadiens ont été soumis assez longtemps à ces exactions et qu'ils

réaliser que leurs intérêts seront compromis tant que les conditions actuelles continueront d'exister. On peut sûrement conclure que l'industrie canadienne du fer et de l'acier est plutôt contrôlée avec succès dans ses différentes branches par les commissions, que les prix restent élevés derrière le mur tarifaire et que toutes les industries qui ont besoin de produire du fer et de l'acier comme matières premières, sont entravées dans leur lutte pour une part du commerce d'exportation et ajoutent leurs demandes au chorus général pour une protection "core plus élevée".

Plus loin, le conférencier signale un des maux les plus sérieux de la politique de protection, celui où le manufacturier exploite ses concitoyens pour le bénéfice de l'étranger. C'est un mal qui atteint parfois de vastes dimensions et il semble étrange, dit-il, qu'une communauté intelligente comme celle des électeurs canadiens continue à se soumettre à l'exaction de prix exorbitants par une douzaine d'industries différentes qui vendent perpétuellement leurs produits en Europe, en Asie et en Afrique à un prix moindre qu'à Toronto, Montréal ou Winnipeg.

Le conférencier considère que les fermiers sont pleinement justifiés de demander l'entrée en franchise des instruments aratoires. Les baguettes de fil de fer sont la matière première essentielle d'une grande et importante industrie et furent admises en franchise depuis 1887 jusqu'en 1914, alors qu'à la demande de nos grandes corporations d'acier, sir Thomas White imputa un droit de \$7.50 la tonne. Le seul avantage apparent de ce changement, bien caractéristique des idées protectionnistes du présent gouvernement, était la possibilité d'élever le prix des baguettes pour les firmes de câbles extérieures, les forçant ainsi à fermer ou être vendues aux plus grandes compagnies. Ces firmes étant éliminées, la concurrence s'est accrue, et le consommateur se trouve de nouveau la victime des manufacturiers spécialement favorisés.

Après avoir examiné les diverses branches de l'industrie du fer et de l'acier, M. Rives Hall conclut avec le Dr Donald que les articles qui servent de matières premières à l'industrie devraient être admis en franchise. C'est l'opinion des économistes indépendants. C'est une politique conforme aux principes économiques les plus sains et une politique qui, en diminuant le coût de la matière première, aidera au développement de notre commerce d'exportation, en même temps qu'elle sera d'un avantage inestimable pour le consommateur canadien.

LE MAIRE REÇOIT LE BONHOMME NOEL

Son Honneur le maire Martin a été reçu, samedi après-midi, le père Noël au Parc Manoe, où le distributeur des cadeaux du jour de l'an est arrivé en aéroplane. Au nom des enfants de la métropole, notre premier magistrat a souhaité officiellement la bienvenue au distingué visiteur apporté avec lui, cette année, un bagage plus considérable que jamais. Il lui a présenté en même temps la Clief d'or du château des Kirikis de Noël qui est établi aux grands magasins Goodwin, et que tout le monde est invité à aller visiter, ce mois-ci.

Peut-être les enfants aimeraient-ils savoir l'histoire de cette Clief merveilleuse. Les Kirikis Toj et Doj quittèrent le Père Noël dans son aéroplane. Voici comment s'accomplit cette fable.

Les deux petits compagnons du Père Noël virent deux rayons de soleil qui descendaient directement sur le toit des Grands Magasins Goodwin. Comme des gamins espagnols glis-

SES AMIS REMARQUENT UN GRAND CHANGEMENT

M. Cloutier, un Québécois, nous dit que ses amis sont surpris du grand bien que lui a fait le Tanlac.

Actuellement les déclarations à propos du Tanlac se suivent les unes les autres, et toutes sont en faveur de cette merveilleuse préparation qui a donné des résultats si encourageants par toute la province de Québec.

Une des déclarations les plus récentes est celle de M. Omer Cloutier, propriétaire d'un salon de barbier, au No 833-4, 6ème avenue, Limoilou, Québec, et qui se lit comme suit :

"Tous mes amis et clients sont étonnés au plus haut point de la bonne santé de mon salon de barbier, ou quatre semaines et je suis si content d'avoir pris le Tanlac qu'il est le sujet favori de mes conversations dans la boutique. Il m'a guéri d'un mauvais digestion dont je souffrais depuis cinq ans, et qui souvent m'empêchait de dormir des nuits entières. Mon estomac était en si mauvais état que je ne pouvais digérer aucun aliment, et souvent, durant l'ouvrage, je perdais toute énergie et devenais si malade que je devais discontinuer."

Il me semblait que je ne verrais jamais la fin de la journée, et lorsque je retournais à la maison le soir, j'étais si fatigué et abattu que je ne pouvais pas manger du tout. Je souffrais aussi beaucoup du mauvais état de mes reins et quoiqu'une partie considérable de mon revenu fut employée à acheter toutes sortes de préparations, je n'ai jamais été capable d'obtenir la moindre amélioration. Tous les pharmaciens de la ville vont dire que j'étais un de leurs meilleurs clients."

"Il n'y a pas très longtemps, je lisais dans un journal local une déclaration au sujet du Tanlac, qui semblait très sincère. Le signataire de la déclaration s'était débarrassé de maux tout à fait semblables aux miens, et c'est ce qui me décida à essayer le Tanlac. Depuis que je m'en sers, et je commence actuellement ma troisième bouteille, je me sens comme un homme nouveau. Je mange trois bons repas par jour — tout ce que je veux — et je n'en éprouve pas le moindre inconvénient. Bien des choses que je n'osais pas manger avant de prendre le Tanlac sont maintenant à ma portée, car je les apprécie au plus haut point et me sens toujours bien restauré et à l'aise après les avoir mangées ; inutile de dire que je jouis d'un appétit vorace. Je ne m'aperçois plus de mes terribles maux de tête, et de fait me sens si bien que je puis maintenant aller à la messe tous les matins, une chose que j'avais dû abandonner bien longtemps avant de prendre le Tanlac, et j'ai repris ma bonne humeur que mes souffrances continuelles avaient altérée. Il va sans dire que mon ouvrage m'est un vrai plaisir maintenant. Le Tanlac doit être certainement une préparation magique, car deux bouteilles ont suffi pour m'apporter tout ce changement. Je ne puis en dire trop sur son compte et je suis bien heureux de faire cette déclaration."

Vos aliments sont absolument inutiles au point de vue sanitaire, si vous ne les digérez pas. Mieux que cela, si vous souffrez d'indigestion et de maux d'estomac, au lieu de vous aider, votre nourriture vous fait du mal, car les aliments non digérés causent des douleurs et des gaz dans l'estomac, s'accumulent dans le mauvais état dans la bouche, des étourdissements et bien d'autres symptômes désagréables. Si cet état dure assez longtemps, le système entier devient surchargé de différents poisons organiques et il en résulte parfois de sérieuses complications."

M. Cloutier a obtenu un grand soulagement à ses maux tout simplement parce que le Tanlac a remonté ses principaux organes, et lui a permis de bien digérer ses aliments. De fait, le corps entier est régénéré par le Tanlac, qui d'abord stimule et donne de la vigueur aux organes digestifs, facilitant la digestion des aliments, enrichissant le sang et renforçant le système entier. Il aide l'estomac faible à digérer les éléments nutritifs contenus dans la nourriture et à les convertir en os, muscles et en un sang pur et sain.

Le Tanlac est maintenant en vente à Montréal dans les pharmacies du Dr Leduc, dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger et dans les pharmacies Jassby, et à Verdun chez M. Henri P. Fabien, sous la direction personnelle du représentant spécial du Tanlac.

sent sur la rampe d'un escalier, ils se laisseront glisser sur les rayons dorés et viendront à grande vitesse veiller à la construction du Château des Kirikis de Noël.

Après cette descente rapide, ils s'aperçurent qu'un grand cercle d'or s'était détaché des rayons du soleil et avait entièrement recouvert leurs vêtements.

Aussi, quand ils firent, la grande Clief du Château, ils employèrent l'or magique des rayons du soleil.

Cette Clief sera la plus merveilleuse du monde entier ; car il n'y a rien de plus magique qu'un rayon de soleil.

Cette Clief ouvrira non seulement la porte du Château des Kirikis de Noël, mais toutes les portes dans la ville de Montréal.

Le Père Noël la trouvera très utile pour les maisons qui n'ont pas de cheminée !

DECES D'UN JOURNALISTE

(Spécial au "Canada")

Huntingdon, 29 — Robert Sellar, éditeur du "Huntingdon Gleaner" est mort samedi matin à l'âge de 79 ans. C'était un homme possédant une forte individualité, très juste, quoiqu'à certains moments il permit à ses préjugés et à ses antipathies de fausser son jugement. Il avait été un des amis mais aussi des ennemis irréductibles de la "Tragedy". — La tragédie du Québec — volume qui s'est très répandu mais qui ne rend pas justice aux Canadiens de langue française.

POURQUOI ILS N'ONT PAS SIGNE

(Suite de la dernière page)

Belgrade, 29 — L'agence de nouvelles publie un communiqué expliquant la raison pour laquelle les Serbes n'ont pas signé le traité de Saint-Germain, parce que l'un des appendices soumis contenait une nouvelle, à savoir que les indemnités dues à la Serbie devaient être compensées par les dettes contre les nouvelles portions du royaume.

Selon le traité de Saint-Germain, chacun des pays avait le territoire autrichien est transmis, en partie, et chacun des pays germaniques devait le territoire de l'Autriche, devait assumer la part de la dette de l'Autriche d'avant la guerre. La note dit que cette méthode de règlement proposée par l'appendice serait au préjudice des avantages qui doivent être faits au royaume et retarderait indéfiniment la compensation des dommages de guerre. En vue de quoi, le prince régent se rendra à Paris.

UN SERUM CONTRE LA TUBERCULOSE

(Suite de la dernière page)

Berlin, 28 — Le Dr Friedrich Franz Friedman, le spécialiste de la tuberculose, aurait vendu son droit d'autoriser le sérum tuberculeux à deux empires capitalistes social-démocrates, pour 700,000 marcs.

Le Canada

MONTREAL, Lundi, 1er décembre, 1919.

Le Canada achète plus et il vend moins

La revue des statistiques de notre commerce n'est pas pour nous rassurer beaucoup ; puisqu'elle nous démontre que notre pays achète plus qu'il ne vend.

Pourtant c'est le contraire qui devrait se produire, si nous voulons rétablir le change et faire assez d'argent pour payer nos dettes.

Le surplus des importations à cette autre conséquence, qu'elle fait tomber de plus en plus d'impôts dans le trésor. Cette opération peut nous être avantageuse en ce sens qu'elle assure des revenus au gouvernement, mais elle a le désavantage, aussi, de forcer le peuple à payer lui-même ces impôts, qui continuent à hausser le coût de la vie.

Voici d'ailleurs ce que nous révèle le rapport que vient de publier le bureau des statistiques du Canada, sur le commerce canadien pour les douze mois qui se terminent avec le mois d'octobre dernier.

Ce rapport indique une diminution des importations sur celles des douze mois finissant avec octobre 1917, mais une augmentation sur les douze mois se terminant avec octobre 1918. Voici les chiffres donnés : 1917, \$1,012,159,765 ; 1918, \$895,097,451 ; 1919, \$902,353,525.

Les droits de douanes ont été comme suit : 1917, \$167,552,078 ; 1918, \$154,225,829 ; 1919, \$161,317,422. Les exportations, toujours pour les 12 mois finissant avec octobre, ont été : 1917, \$1,492,276,886 ; 1918, \$1,371,386,423 ; 1919, \$1,252,141,958. Exportations en Grande-Bretagne, mêmes périodes : 1917, \$823,970,170 ; 1918, \$693,895,712 ; 1919, \$524,158,948. Aux Etats-Unis : 1917, \$337,764,931 ; 1918, \$424,179,972 ; 1919, \$439,341,339. Les importations des Etats-Unis ont été comme suit : 1917, \$832,134,077 ; 1918, \$736,106,102 ; 1919, \$714,274,832. En Grande-Bretagne : 1917, \$96,114,518 ; 1918, \$69,656,921 ; 1919, \$881,496,784.

Durant la guerre le chiffre de nos exportations dépassait celui de nos importations parce qu'il y avait le matériel de guerre ; mais aujourd'hui c'est fini et il faudrait trouver quelque chose à exporter à la place.

Pour cela il faudrait activer de plus en plus la production, afin d'approvisionner d'abord notre marché en quantité considérable pour faire baisser le coût de toutes choses, puis en avoir à exporter. Parviendra-t-on à ce résultat si on s'obstine à désertir les campagnes pour les villes ? Il n'est pas probable.

Sans doute qu'on a besoin en Europe de produits manufacturés, mais on a besoin de produits agricoles, en plus grande quantité, car le vieux monde a faim et pris qu'il est à la reconstruction de ses usines, il ne peut faire rendre à son sol ce dont il a besoin. La Russie qui était le grand fournisseur de blé de l'Europe, n'en produit pas assez pour nourrir ses cent soixante millions de bouches. Il en est de même pour tous les produits alimentaires.

Puisque le Canada ne veut rien faire pour prendre la place sur le grand marché européen ; lui, dont les fils sont allés combattre en Europe et dont plusieurs dorment dans le vieux sol ensanglanté de là-bas, il sera sacrifié à un neutre comme la République Argentine ou autre.

Et puis avec les décorations qu'il aura rapportées de la grande guerre, il continuera indéfiniment à porter le lourd fardeau de sa dette. Le poids des uns ne pourra pas le soulager du fardeau de l'autre.

Trop de ministères

Quand le conseil des ministres préparera le discours du trône, qui est comme le menu qu'on servira au parlement pour sa prochaine session ne croit-on pas qu'il serait opportun d'annoncer que le gouvernement du Canada se débarrassera de plusieurs de ses ministères ?

La guerre, prétend-on, a nécessité la multiplication des ministères ; mais maintenant que la guerre est finie ne pense-t-on pas qu'il serait à peu près temps de revenir à l'ancien système, imitant en cela le gouvernement anglais ?

Avant la guerre, le nombre des ministères canadiens était de seize ; aujourd'hui on en compte vingt-trois, sans compter les nombreuses commissions dont le gouvernement s'est entouré pour se décharger des responsabilités qu'il trouve trop encombrantes.

En Angleterre, aussi, on avait augmenté le nombre des ministères, mais il y a déjà plusieurs semaines, le gouvernement faisait annoncer que le nombre allait être réduit au minimum en vue de réaliser des économies dans l'administration des affaires publiques.

A plus forte raison devrait-il en être de même au Canada. Et puis il est à considérer aussi que plusieurs ministères, comme MM. Blondin et Robertson, entre autres, ne doivent pas leur nomination au peuple, mais qu'ils ont été parqués au sénat du côté des créatures du gouvernement.

Le maintien d'un si grand nombre de ministères entraîne des frais considérables ; et le gouvernement qui devient si ardent quand il s'agit de réduire le nombre des employés civils devrait bien commencer par donner l'exemple.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'administration du pays coûte si cher quand vingt-trois ministères ont la main là-dessus, et qu'avec une manœuvre toute une troupe de courtisans qu'on tient à la curée sous prétexte d'avoir à résoudre une infinité de problèmes soi-disant posés par la guerre.

Le plus gros problème posé par la guerre, selon nous, c'est celui de trouver le moyen de payer l'énorme dette qu'elle a occasionnée au pays et le gros bon sens a vite trouvé la solution de ce problème en indiquant l'économie.

Ce n'est pas une grande trouvaille, dira-t-on, mais c'est très juste, et nos ministères qui s'empressent la bouche de ce grand mot l'Economie (avec un grand E) l'ignorent complètement quand il se remet à l'administration.

C'est le gaspillage éhonté qui recommence de plus belle, et à la fin de l'année c'est un autre déficit qui se creuse.

Près des trois quarts d'un milliard viennent encore d'être prêtés au pays et c'est encore nos ministères qui vont en avoir l'administration ; il faut craindre de plus en plus de nouvelles extravagances.

Sait-on bien ce que ces vingt-trois ministères peuvent engouffrer de millions ? On a qu'à repasser le bilan de leur régime et on sera stupéfait et à bon droit inquiet de ce qui peut arriver si ces hommes néfastes sont maintenus au pouvoir encore trois ans, comme c'est leur désir ardent.

L'horizon est bien chargé

A lire les dépêches et les journaux de l'Europe et des Etats-Unis on a comme l'impression qu'on ressent à l'approche d'un terrible ouragan.

Le ciel chargé de nuées noires est déchiré par les zig zags si-

nistres des éclairs, on entend gronder la foudre, tandis que des vents violents soufflent avec rage.

Pour peu qu'on observe ce qui se passe actuellement dans le monde c'est le spectacle qu'on verra se dérouler. Le regard inquiet et le cœur étreint on se demande ce qui va se produire.

On avait cru que le soleil de la victoire aurait dissipé tous les nuages et nettoyé le ciel, mais non ; à peine eut-il paru, qu' aussitôt les nuées venues de l'Europe orientale commencèrent à atténuer son éclat.

Et aujourd'hui de quelque côté qu'on porte la vue, on ne voit plus que les signes avant-coureurs d'un nouveau cataclysme et on n'entend plus que les avertissements qui précèdent le danger.

L'Europe dont la guerre a déchiré les entrailles et ruiné la richesse, est encore menacée de troubles terribles. Elle est bouleversée par les convulsions les plus effroyables.

La France inquiète, affaiblie, appauvrie, voudrait se remettre aux œuvres de paix ; mais elle s'aperçoit que sa voisine d'outre-Rhin, cherche, c'est le cas de le dire, "une querelle d'allemand". Et par la voix de son premier ministre elle formule ses craintes et par la voix de son généralissime elle exprime l'angoisse qui l'étreint.

On lui a donné comme mission de monter la garde en Europe, en lui promettant d'accourir à son premier appel, et on ne fait rien pour être prêt à voler à son secours. Les Etats-Unis vers lesquels elle se tourne ne veulent plus endosser les promesses de leur président ; l'Angleterre déchirée par les dissensions ne sait où donner la tête ; l'Italie est menacée d'une guerre civile, si son gouvernement tente de mettre un frein à l'ardeur belliqueuse de son poète-soldat, dont l'appétit déréglé de conquête prépare un terrible sort à sa patrie.

L'Autriche-Hongrie, d'autrefois, n'est plus qu'un foyer de révolution, tandis que les petits états des Balkans s'entredévoient. Puis la Russie continue de marcher dans le sang, pendant que l'Allemagne, par sa fourberie, son hypocrisie, sa soif de revanche, cherche à amener les peuples et à se soustraire aux exigences du traité de paix.

Le continent américain ne présente pas un spectacle plus rassurant. Les Etats-Unis sont pris entre le péril d'une guerre avec le Mexique et la révolution sociale, tandis que chez nous, le malaise grandit de plus en plus, et la désorientation de l'opinion se montre complète.

A l'horizon on voit passer des nuages de feu ; on dirait que l'acier luit et qu'on s'apprête à une nouvelle tuerie. On s' imagine qu'on entend encore gronder la voix des canons et malgré soi on est saisi de crainte.

Quand donc l'humanité sera-t-elle débarrassée de ce cauchemar ? Est-il vrai que la Noël qui s'en vient ne ramènera pas encore la paix sur la terre.

Faut-il penser que les carillons de nos temples sonneront encore le tocsin au lieu de chanter l'hymne à l'amour et à la fraternité ?

Nous voudrions être optimistes mais l'horizon est encore si chargé que nous ne pouvons vivre sans inquiétude.

Sur le Revenu.

L'impôt sur le revenu n'est pas encore complètement passé dans nos habitudes, et quelques-uns croient y échapper en ne produisant pas ou en falsifiant leurs rapports.

C'est une injustice grave vis-à-vis des autres contribuables que l'Etat doit réprimer sans faiblesse ; il faut que tous obéissent à la loi.

Et Nous ?

On nous répète, à grand renfort, que lord Jellicoe n'est pas venu dicter des volontés mais simplement aviser le parlement canadien.

Il importe moins de savoir quelles sont les intentions du noble lord que les nôtres ; car c'est notre parlement qui devra décider.

Le Combustible.

La rareté du combustible pousse encore au seuil de l'hiver, les grandes villes européennes à des économies importantes sur le luminaire.

En Amérique également il nous faut user de notre provision avec calcul et sagesse.

La plus noble conquête.

Cette décade est celle de l'automobile ; et non seulement le luxe, mais l'aisance et l'utilité de chaque jour

mettent à profit ce mode ultra-moderne de transport.

Le trait par cheval disparaît de plus en plus, comme désuet et malcommode ; bientôt le cheval passera à l'état de curiosité dans les ménages.

Un Danger.

Faute d'avoir dès le premier moment agi énergiquement vis-à-vis de d'Annunzio, le gouvernement italien (dont on ne peut encore démentir la bonne foi dans toute cette affaire) a sur les bras une question des plus délicates.

Une nouvelle guerre peut jaillir du geste fou et dangereux du poète-conquérant.

ANNIVERSAIRES

SA MAJESTÉ LA REINE ALEXANDRA

Sa Majesté la Reine Alexandra, mère de George V, est née le 1er décembre 1844 au Danemark.

Sa Majesté a 75 ans aujourd'hui.

HON. ALFRED THIBAUDEAU
L'honorable sénateur Alfred A. Thibaudau (de la Vallée) est né le 1er décembre 1869, Résidence, Montréal.

L'honorable sénateur a 59 ans aujourd'hui.

HON. LOUIS LAVERGNE
L'honorable Louis Lavergne, sénateur pour la division de Kennebéc est né le 1er décembre, 1845, à Saint-Pierre de Montmagny, Résidence, Arthabaska. L'honorable M. Lavergne a 74 ans aujourd'hui.

En l'An 1869

DINER A J. A. N. PROVENCHER

Le dîner donné à M. Provencher, journaliste, à la veille de son départ pour le Nord-Ouest, a été un véritable succès. Quatre-vingts convives se pressaient autour des splendides tables dans la grande salle du Cosmopolite.

L'honorable M. Starnes président en l'honneur du maître, M. Workman. Au dessert l'honorable M. Starnes proposa la santé de l'armée, de la marine et des volontaires.

M. Benjamin Sulte est alors appelé au milieu des applaudissements de l'auditoire et dans une improvisation des plus gaies, explique qu'il n'a ni le rang ni la prétention nécessaire pour répondre au toast de l'Armée. Ses humbles services se bornent à avoir inscrit son nom le premier sur la liste des enrôlés volontaires lors de l'affaire du "Trent" et à s'être transporté par trois fois sur la frontière à Niagara, à Pigeon-Hill et à Ste-Cécile, en obéissant à l'appel de ses chefs.

Avec une verve qui lui attira des bravos plusieurs fois répétés, l'orateur répondit au triple toast de l'Armée, de la Marine et des Volontaires, de manière à réjouir dans toute l'assemblée un reflet de jeunesse humoristique appropriée en pareille circonstance.

Après le magnifique discours de M. Provencher le président proposa la "Prose".

M. Hector Fabre s'exprime en particulier comme suit :
Je ne voudrais pas faire l'éloge de la presse, de peur de froisser la modestie de notre hôte et, ce qui serait plus grave, de froisser la mienne. Mais pour vous prouver que la presse est toujours bien informée, je dois dire que j'ai fait d'avance le compte-rendu de ce dîner. Seulement, le journaliste n'étant pas parfait, je me suis trompé sur quelques détails. Ainsi, j'ai dit que le banquet avait été présidé par le Maire de Montréal, M. Workman ; j'ai ajouté qu'il avait rempli sa tâche avec infiniment de tact. Je ne me suis trompé que de nom, et ce que j'ai dit de M. Workman, je le pense de vous, M. le Président.

J'ai oublié aussi de parler du discours de M. Sulte. Il m'avait bien échappé, durant le traité de Troisième à Montréal, m'ont servi ses camarades. Il m'avait bien dit que j'ai n'avais jamais rencontré l'ennemi, c'était la faute de l'ennemi seulement.

Quant à moi, je n'ai qu'un regret en voyant M. Provencher partir pour le Nord-Ouest, c'est de ne pas l'occasion d'avoir des palabres avec lui.

LA QUESTION OUVRIERE AU JAPON

(Pour le Canada)

Les événements de 1914-1918 ont déterminé au Japon la question ouvrière. Si, dans ce pays, elle ne se pose point avec autant de netteté et de résolution que dans d'autres, elle n'en est pas moins précise en son objet, pas moins grave en ses conséquences. Deux faits ont apparu simultanément parce qu'ils procèdent d'une cause commune : la naissance de la grande industrie et la formation d'une classe ouvrière dans le pays, qui était jusqu'alors agricole et rural.

Cette transformation était sensible dans le temps de paix, la guerre l'a accélérée. Le Japon, sous l'aiguillon de la concurrence, avait fabriqué pour les besoins des peuples demeurés agricoles ; il continua et même il s'empessa de fabriquer lorsque les pays industriels, ses émules, furent contraints par les nécessités, de défendre leur territoire, de suspendre leurs transactions sur ces mêmes marchés ; il redoubla d'activité pour fournir aux besoins de l'industrie de la guerre parmi les belligérants qui manquaient de matières premières et de main-d'œuvre. Aujourd'hui on compte environ deux millions d'ouvriers au Japon, dont 300,000 travailleurs des mines, 1,200,000 ouvriers et ouvrières dans les usines et ateliers, 150,000 ouvriers et apprentis dans les manufactures de l'Etat, chiffres suffisamment élevés pour évaluer la puissance du travail.

Or, si le capital est organisé, le travail ne l'est point et il prétend au droit de l'être. Le conflit est aggravé par les circonstances de la guerre économique, à celles des approvisionnements.

L'OPERATION DEVINT INUTILE

"FRUIT-A-TIVES" L'A REMISE EN PARFAITE SANTE.

153 Ave. Papineau, Montréal.

"Depuis trois ans je souffrais de douleurs terribles dans le bas ventre, j'avais des gonflements. Je consultai un spécialiste qui me déclara que je devais subir une opération ; je m'y refusai.

J'entendis parler de "Fruit-a-tives", et je me décidai à en prendre. La première boîte me fit grand bien et je continuai à en prendre. Aujourd'hui ma santé est excellente et je ne ressens plus de douleurs — et j'offre à "Fruit-a-tives" mes plus sincères remerciements."

Mme F. GAREAU.

50c la boîte, 6 pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25c. Les ventes partout ou expédier franc port par la Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

ments en denrées, celles de la production industrielle. D'une part, au Japon, la vie chère pèse lourdement sur les familles, même habituées à la sobriété ; il y a disette de la plus précieuse des denrées nationales, le riz. Les quantités nécessaires sont demandées à l'importation et ne s'obtiennent qu'à des taux élevés. La rareté du riz indigène est la conséquence même de l'exode rural qui a porté les travailleurs agricoles vers les cités industrielles ; celles-ci, dans cette période quinquennale, ont vu accroître leur population dans des proportions inattendues. En même temps que le coût de l'existence s'élevait, avec la cessation des hostilités les commandes aux usines ont diminué ; le chômage menaçait, ceux des travailleurs qui en avaient l'audace, ont cherché hors de l'archipel des emplois à leur capacité, ils se sont tournés vers les pays qui n'étaient point fermés par leur législation aux hommes de race différente. Ils se sont rendus de préférence dans certaines républiques sud-américaines. Ils ont fondé ou accru de véritables colonies dans les régions les plus favorables à leur acclimatation. La crise alimentaire et industrielle a provoqué l'émigration.

Il y a, à cette crise, une autre conséquence, c'est la constitution d'un parti prolétarien. Que deviennent ceux qui restent ? S'il en est qui se résignent, il en est qui se révoltent. Ils protestent, ils tiennent conseil. Des tracts sont secrètement distribués parmi les mécontents et les inquiets, ce sont proclamations sournoises aux ouvriers et aux soldats ; ils les exhortent à se grouper en syndicats, à solliciter de l'Etat la reconnaissance d'un statut légal ; cette même propagande les incite à exiger la hausse des salaires et la diminution des heures de travail. Une organisation se dessine, elle s'est même déjà essayée ; le Japon a eu ses grèves.

Un fait est de nature à préoccuper le gouvernement japonais et il n'est pas sans intérêt de le remarquer. La hausse des salaires exercera une inévitable répercussion sur l'offre des articles japonais en concurrence avec les articles similaires de l'industrie occidentale. Elle augmentera leur prix de revient. Dès lors le commerce japonais perd le privilège de fait qu'il tenait du bas prix de sa main-d'œuvre. Résultat que certes les promoteurs de grèves n'ont point cherché, la surélévation générale des salaires détermine une sorte de nivellement des prix de revient. Ce résultat peut équilibrer les conditions de la concurrence internationale, il n'équilibrera point les budgets de la consommation individuelle. Rien ne sera changé, bien au contraire, dans le problème de la vie toujours chère, peut-être par cela même, de plus en plus chère. C'est le miasme pestilent qui enveloppe l'humanité et l'Amérique.

L. KOSIUSCKO.

LA REDUCTION DES EFFECTIFS DE L'ALLEMAGNE

Comment on va procéder pour l'effectuer.

(Par courrier spécial) Paris. — On sait que l'Allemagne est actuellement divisée en quatre grandes commandements territoriaux (général Kommand) correspondant à chaque un certain nombre d'hommes d'anciennes régions de corps d'armée. Il y en a trois pour les troupes prussiennes et badoises, et un pour les bavaroises, saxones et wurtembergoises ; 1. Le général Kommando du nord à Stettin (Schleswig-Holstein, Mecklenbourg, Pomeranie, Prusse orientale et occidentale) ; 2. Celui du centre, à Berlin (Saxe prussienne, Brandebourg, Silésie) ; 3. Celui de l'ouest à Cassel (Oldenbourg, Hanovre, Westphalie, Hesse, Thuringe et Bade) ; 4. Celui du sud à Munich (Wurtemberg, Bavière, Saxe). Pour la première réduction des effectifs à 200,000 hommes, ordonnée par le Traité de Versailles, on adopta la marche suivante. Il existait l'été dernier 43 brigades de Reichswehr, 227 seront dissoutes et leurs contingents versés dans les 20 restantes (14 prussiennes, 3 bavaroises, 2 saxones et 1 wurtembergoise). Mais alors que les effectifs définitifs de 90000 hommes les 14 prussiennes se trouveront momentanément renforcés. Le tout fera alors 250,000 hommes. Le second stade de l'opération consistera à réduire le pied des brigades prussiennes, pour ne pas dépasser total 195,000 hommes.

Tel est le plan établi par l'Allemagne. Mais en admettant que ces chiffres soient exacts, on ne voit pas bien que les Allemands aient ainsi la création des 7 divisions d'infanterie et des 3 divisions de cavalerie prescrites par le traité. Il est clair qu'ils cherchent, non pas à former de grandes unités, mais à faire pulvériser les petites pour pouvoir multiplier les



L'ALMANACH DU PEUPLE

pour 1920—51e année

sera mis en vente vers le 20 décembre

Adressez-nous votre commande sans retard.

Prix par la poste : broché, \$0.35, franco.

ETRENNES : Pour que vos étrennes plaisent et durent, donnez des livres.

Demandez notre catalogue.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

79 rue St-Jacques

Montréal

200-27-nov. 1-5-11 déc. Red.

La plus importante Librairie et Papeterie Française du Canada.

Livres RELIGIEUX, CLASSIQUES, FRANÇAIS, CANADIENS.

Fournitures de BUREAUX, de CLASSES, de DESSIN.

Articles RELIGIEUX et de FANTAISIE.

Catalogues sur Demande.

GRANGER FRERES

Place d'Armes, Montréal.

Licitation : — Succession Théo. St-Onge.

Mardi 10 décembre, 1919. A 10 heures de l'après-midi, à 494-A, Mont-Royal Est, bureau du notaire Jules E. Gladu, seront vendus à l'enchère, les immeubles suivants :

1. Côté sud-est Mont-Royal à Brébeuf, 670-672 Mont-Royal, 171-173 Brébeuf, deux maisons, terrain 28 par 80.

2. 615-651 Mont-Royal Est, près Deslauriers, 2 étages, terrain 25 par 80.

3. 423-425 Mont-Royal Est, près Deslauriers, trois étages, salle pour manufacture, terrain 25 par 80.

Pour conditions, s'adresser à JULES E. GLADU, Notaire, 694-A Mont-Royal Est, St-Louis 8242, 1919-10.

états-majors et les cadres.

En laissant de côté la Reichswehr, occupons-nous maintenant des fameuses "forces de police". Toutes les organisations imaginées depuis bien des mois par le gouvernement allemand sont en contradiction formelle avec les stipulations de Versailles. L'article 162 dit que les forces de gendarmeries et de police doivent être les mêmes qu'en 1913, sauf dans les districts et dans les municipalités où il y aurait un accroissement de population. Or, on compte aujourd'hui en Allemagne trois catégories de troupes soi-disant de police : La Burgerwehr, qui ne fait pas de service, n'est pas armée, mais serait appelée en cas de mobilisation ; 2. La Einwehwehr, qui fait des exercices périodiques, est destinée en principe à maintenir l'ordre aux abords des gares et des édifices publics, et comprend des troupes actives et des troupes de réserve, ces dernières n'étant retenues que le temps nécessaire pour leur instruction ; de manière à constituer ces régiments d'entraînement qui, au moment du traité ; dans cette Einwehwehr, sont incorporés beaucoup d'anciens soldats et de prisonniers rentrant de captivité ; 3. Les Militär-polizei-truppen. Celles-ci sont de véritables corps de troupes organisés en compagnies et batteries, et dont le rôle avoué est d'assurer la tranquillité des grandes villes. C'est à Berlin qu'elles ont commencé à être organisées, mais les principales villes d'Allemagne ont bientôt suivi l'exemple de la capitale. Au mois d'août dernier, on a ajouté à ces troupes sous le nom de "corps de police auxiliaire" un corps d'élite composé de jeunes sous-officiers choisis avec soin et soumis à une discipline sévère. Son effectif, d'abord fixé à 10,000 hommes, a été porté ultérieurement à 14,000. L'armement est aussi complet que possible : mitrailleuses, minenwerfer, flammwerfer, grenades à main et artillerie. Le commandement est confié à d'anciens officiers de l'armée.

Ces trois catégories de troupes de police dépendent officiellement de l'administration civile, mais les commandants de brigades de Reichswehr ne s'en désintéressent pas. Elles sont susceptibles d'être mobilisées rapidement et d'entrer dans la composition d'une armée de campagne. Le gouvernement allemand espère que les Alliés la toléreront en faisant valoir près d'eux que certaines régions de l'Allemagne, notamment la région industrielle rhénano-westphalienne comprise en grande partie dans la zone neutre des 50 kilomètres, nécessitent des troupes de police d'un genre tout spécial, si on veut que l'ordre n'y soit pas gravement troublé.

On voit, par ce qui précède, que la tâche des officiers alliés, chargés de contrôler les effectifs allemands ne sera pas facile.

Colonel V. H.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique ; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

Cartes Professionnelles

GEORFFROY GEORFFROY & PRUD'HOMME

No 57 RUE ST-JACQUES

Edifice Maisonneuve

Noter Geoffroy, C.A.

Simé Geoffroy, C.A.

Alex. Prud'homme, L.L.B.

Boite postale 1038. Phone Main 88.

CARTES D'AFFAIRES

Est 2038

M. Simoneau

Entrepreneur électricien et Imprimeur.

411 RUE AMHERST,

En face de l'église St-Catherine.

Comptables. Liquidateurs

ALEX. DESMARTEAU, 60 N.-D.-E.

Flours Naturelles et

Artificielles

CHAS. C. PRIMIER, 250 St-Denis, Tél.

Bel Est 155. (En face du Jardin).

Entrepreneurs Généraux

J. B. GRATTON, LIMITEE, Entrepreneurs Géné

LES IMPRESSIONS D'UN CONSCRIT

VIII. — Scènes de la vie londonienne. — Avant l'armistice. — Les dangers de la capitale. — La foire aux mariages.

A la déclaration de l'armistice, un grand nombre de soldats qui étaient employés depuis trois ou quatre années dans les bureaux de l'administration militaire, à Londres, obtinrent de rentrer au Canada. Il fallait les remplacer. On choisit parmi les conscrits, de races anglaise et française, qui, à ce moment, se trouvaient par milliers en Angleterre. Il est remarquable que la majorité de ceux qui furent ainsi appelés étaient des Canadiens-français. La raison en est bien simple : outre leur connaissance des deux langues, toujours avantageuse ou que ce soit, ils possédaient l'expérience suffisante. C'est ainsi qu'il me fut donné, avec plusieurs de mes camarades, de faire à Londres un assez long séjour. Et nous ne logions pas à la caserne. On avait augmenté notre solde de façon à nous permettre de louer une chambre convenable et nous habitions où nous le voulions. Pour ma part, je demeurais avec deux camarades chez une famille française, près de Leicester Square, et nous prenions nos repas au restaurant où dans un des nombreux clubs militaires.

Et j'en vins au point suivant, que rarement des voyageurs eurent l'occasion de connaître la ville de Londres comme nous l'eûmes. Bien plus, il nous fut donné de pénétrer dans la famille anglaise, généralement d'un abord très difficile pour l'étranger. Cette ville, elle était pour nous comme la réalisation d'un rêve longtemps caressé. Cette ville féérique, nous l'habitions, nous vivions de sa vie et c'était une jouissance véritable que de se le dire. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé, dans les bureaux où je travaillais, de regarder avec délectation, par les fenêtres, le spectacle animé de la grande métropole ! Les rues, nous les passions au théâtre, dans un music-hall, au sein d'une famille anglaise qui nous recevait toujours avec une exquise courtoisie, ou simplement à flâner aux abords de Trafalgar, de Piccadilly-circus et de Leicester Square. Avant l'armistice, des que tombait la nuit, la grande ville, par protection contre les gothas, entraînait dans une obscurité complète.

D'après rumeurs masquant les déviances des établissements de commerce et des maisons publiques. Seuls, ici et là, des réverbères répandaient une lumière blafarde sur les "coins laisants de ce Londres du soir où flambe un peu de gaz et jase quelque foule", comme disait Verlaine. Les ténèbres étaient si épaisses que, même sur le Strand, la principale voie publique, on se cognait aux passants à tout moment. Mais dans le ciel, les rayons blancs des réverbères, fouillant l'espace, se croisaient, montaient et redescendaient, dans l'attente des pirates allés qui allaient peut-être venir.

C'est ce spectacle qui nous était réservé lors de notre premier voyage à Londres. Aussi les promenades du soir, sur les voies publiques, n'étaient-elles ni agréables ni sûres. Les bandes nocturnes, les fibustiers des "docks" avaient beau jeu pour assommer et dévaliser les piteux attardés. Bien des militaires, pour être devenus trop confiants après avoir passé une heure durant devant une "barmade", furent ramassés inconscients et les goussets vides. Les apaches londoniens ont la mauvaise habitude de droguer presque toutes leurs victimes, de sorte qu'elles sont excessivement malades, quand elles ne meurent pas, après leur pénible aventure. Ils s'attaquaient de préférence aux soldats des colonies qu'ils regardaient sans doute comme des "poires" à tout épreuve, d'autant que ceux-ci avaient généralement en portefeuille une somme assez ronde, comparativement au "cockney" des armées impériales arrivant en congé avec sa maigre solde de quelques "shillings". Assez souvent, des braves en kaki, fraîchement arrivés de Toronto, de Melbourne ou de Cape Town, se laissaient leurrer par de belles filles dans des rues sombres où les compagnons de celles-ci les assommaient et les dépouillaient en un tour de main de leur bien si chèrement acquis. Cela me fit comprendre pourquoi les autorités militaires ne tenaient pas à ce qu'on allât en trop grand nombre dans une grande ville qui, comme toutes les capitales, renfermait une foule de dangers. J'en eus encore plus raison de le comprendre lorsque je voyais des jeunes gens, partis sains et forts, revenir au camp et prendre aussitôt le chemin de l'hôpital. Les maladies vénériennes ont exercé dans les armées coloniales des ravages aussi navrants que terribles, et cela en dépit des précautions extrêmes prises par les autorités. On allait même jusqu'à offrir de prolonger de vingt-quatre heures le congé d'un militaire, pourvu qu'en arrivant à Londres, il se rapportât au bureau médical ou de sages conseils lui étaient donnés.

Par ailleurs, le Y. M. C. A. et les autres associations de protection des soldats faisaient tout en leur pouvoir pour procurer à ceux-ci des amusements sains et plaisants. Un soldat qui acceptait leur direction ne courait aucun danger, mais passait une très agréable vacance, visitait tout ce qui valait la peine d'être vu et bénéficiait de toutes choses à prix réduits. Par leurs soins, un jeune homme qui le désirait, se voyait invité à dîner dans une excellente famille anglaise où à passer la soirée dans un "social" dansant, au milieu de jeunes filles honnêtes et jolies. Certaines de ces réunions, cependant, étaient de véritables foires à mariage. J'y fus invité une fois par une de ces dames du Beaver Hat que certains, je le sais dans la suite, avaient qualifiée du nom de "match-maker", par suite de son habileté consommée à faire des mariages. Elles étaient nombreuses, dans ces soirées, les jeunes filles qui auraient bien aimé venir dans les colonies et qui, dans ce but n'auraient pas hésité à partager la vie et les labeurs de leurs hôtes en kaki. Il y avait même qu'on me pardonne — les "misses" dans la tentation qu'avaient sans cesse tout honte, j'en suis sûr, de se marier, les jolies, les jeunes filles qui auraient bien aimé venir dans les colonies et qui, dans ce but n'auraient pas hésité à partager la vie et les labeurs de leurs hôtes en kaki. Il y avait même qu'on me pardonne — les "misses" dans la tentation qu'avaient sans cesse tout honte, j'en suis sûr, de se marier, les jolies, les jeunes filles qui auraient bien aimé venir dans les colonies et qui, dans ce but n'auraient pas hésité à partager la vie et les labeurs de leurs hôtes en kaki. Il y avait même qu'on me pardonne — les "misses" dans la tentation qu'avaient sans cesse tout honte, j'en suis sûr, de se marier, les jolies, les jeunes filles qui auraient bien aimé venir dans les colonies et qui, dans ce but n'auraient pas hésité à partager la vie et les labeurs de leurs hôtes en kaki.

Paul N. Fugère.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

COUR SUPÉRIEURE — DIVISION DE PRATIQUE

29 Novembre 1919.

Président : Hon. Juge Ducloux.

Jugements rendus dans les causes suivantes :

Dame O. Peach, vs. W. Weaver.

Jugement accordant la séparation de corps. Juge Coderre.

Dame Katorum Gora vs. Assaf Harforche.

Jugement accordant la séparation de corps. Juge Coderre.

James Dunlop vs. A. Alexander.

Jugement pour \$276.25. Juge Coderre.

Edouard Roussel vs. Jos. Ouellette et Rose Ouellette.

Jugement pour \$365. Juge Coderre.

Emery Sauriol vs. J. Arthur Beaudette et Richard Cabott Miller.

T.S. Jugement suivant déclaration du T.S. Juge Coderre.

Légaré Automobile & Supply Co., limited, vs. Laberge et al.

et O. Germain, mis-en-cause. Jugement pour \$50. Juge Coderre.

J. A. Moileur vs. Alcide Moileur et al.

et al. J. A. Lavie, T.S., et mis-en-cause. Jugement pour \$135. Juge Coderre.

Dominion Bridge Co., limited, vs. Jos. Laurier.

Jugement renvoyant l'action du demandeur, avec dépens. Juge Coderre.

N. Léonard et al. vs. Joseph Benoit et Alf. Lebeau, mis-en-cause. Motion du défendeur Jos. Benoit pour répercussion d'instance, accordée, avec dépens.

C. Gratton et al. vs. Jos. Benoit et T. Lebeau, mis-en-cause. Motion du défendeur Jos. Benoit pour répercussion d'instance, accordée, avec dépens.

A. Lebeau et al. vs. Jos. Benoit et Alf. Benoit, mis-en-cause. Motion du défendeur pour répercussion d'instance, accordée, avec dépens.

Hubert St-Aubin, vs. Wilfrid Rinfret alias Maloun et Canadian Northern Atlantic Tunnel & Terminal Co., limited, opposant Jugement accordant opposition afin de charge.

Louis Cohen vs. Wallace Dixon. Déclaré, déchargé; preuve insuffisante.

Montreal Financial Publishing Co., limited, vs. W. Ford. Jugement pour \$3,193.31. Juge Coderre.

Victor H. Fuller, vs. François Adélaïde Sylvestre. Jugement pour \$2,000. Juge Coderre.

M. Lessard, vs. J. Auchin et Banque d'Epargnes, T.S.—Jugement ordonnant la séparation de corps. Juge Coderre.

Dame Elizabeth Dalbec, vs. A. Arcand et al. et A. Arcand, Demandeur en garantie. J. Vandale, défendeur en garantie. Jugement pour \$1,100. Juge Coderre.

G. Gagnon, vs. G. Viens et Ida S. n. T.S. Jugement déclarant la T.S. rétractée personnellement. Juge Coderre.

R. T. Bartlett, vs. P. F. Richardson. Jugement pour \$262.40. Juge Coderre.

Annie Tuerdelhit vs. Joseph Rosenkitch. Motion on de la demanderesse pour motif de signification; accordée.

F. Girmalmides, vs. S. Fox. Motion du défendeur pour répercussion d'ins-

tance; accordée, avec dépens.

La Compagnie du Parc Dorion, vs. W. A. Catton. Jugement pour \$498. Juge Coderre.

E. Péloquin vs. L. H. Pinsonnault et al. Jugement pour \$100 et \$75 de frais. Juge Coderre.

J. C. E. Trudeau et al. vs. Oscar Renaud et Théodore Hardy, dit Lesage, T.S. Jugement déclarant la saisie tenante. Juge Coderre.

Dame C. Mooroglia vs. H. Rousseau. Jugement pour \$103. Juge Coderre.

Ernest Pelissier et al. vs. J. G. A. Larivière et Theatrical Club T.S. Jugement par défaut vs. T.S.

Constance Hawick, vs. Northern Electric Co., limited. Recours du demandeur pour être en justice suivant la loi des accidents; Jugement pour \$250.

J. Mendelsohn vs. Les héritiers de A. L. Hman et M. Mendelsohn et al. Nimetz, T.S. Jugement par défaut vs. défendeur et T.S. Juge Coderre.

Continental Guaranty Corporation vs. Maurice Leibovitch. Jugement pour \$516.60. Juge Coderre.

Dame Mary Ann Workman vs. Isaac Ruben. Jugement pour \$148. Juge Coderre.

CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE

Montréal — St-Jean (Qué.) — Sherbrooke

La compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien donne un service fréquent et accommodant à St-Jean, (Qué.) et Sherbrooke, comme suit :

Montréal — St-Jean, (Qué.).

De Montréal, (G. W.), les trains partent pour St-Jean (Qué.), à 8.25 a.m., 9.25 a.m., 12.10 p.m., et 8.10 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, et à 7.00 p.m., tous les jours excepté le samedi.

De St-Jean, (Qué.), les trains partent pour Montréal à 7.15 a.m., 11.25 a.m., et 8.02 p.m., tous les jours, à 10.42 a.m., 11.03 a.m., et 5.42 p.m., tous les jours excepté le dimanche et 7.40 p.m., le dimanche seulement.

Montréal — Sherbrooke

De Montréal (G. W.), les trains partent pour Sherbrooke à 8.25 a.m., et 12.10 p.m., tous les jours, à 4.10 p.m., tous les jours excepté le dimanche, et à 7.00 p.m., tous les jours excepté le samedi.

De Sherbrooke les trains partent pour Montréal à 5.10 a.m., tous les jours excepté le lundi, à 9.10 a.m., tous les jours, à 8.00 a.m., et 3.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche et 5.00 p.m., le dimanche seulement.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

UNIVERSITE LAVAL DE MONTREAL

FACULTE DES ARTS. — Semaine, 30 novembre-6 décembre. Lundi, 1er décembre

10 heures, bibliothèque S.-Sulpice.

Cours de droit canonique, 4e leçon. Professeur Carotte (abbé Arthur).

Même heure, salle du Conservatoire National. — Cours d'harmonie pratique au clavier. Professeur Letondal (Arthur).

7 heures 30, pensionnat S.-Louis de Gonzague. — Cours de solfège, section des dames, 7e leçon. Professeur Charbonneau (Noël).

8 heures, Ecole Montcalm. — Cours de langue allemande, 6e leçon. Professeur Jasmin (abbé Henri).

8 hrs 15, bibliothèque S.-Sulpice. — Cours didactique de littérature française, 5e leçon : Cornille. Explication d'un texte. Professeur Le Bidois (Georges).

Mardi 2

7 heures 30, pensionnat S.-Louis de Gonzague. — Cours de solfège, section des dames, 7e leçon. Professeur Langlois (Ernest).

8 heures, Ecole Montcalm. — Cours de langue espagnole, 5e leçon. Professeur Jasmin (abbé Henri).

8 heures 15, Ecole polytechnique. — Cours de chant grégorien, section des hommes, 7e leçon. Professeur Charbonneau (Noël). — Analyse des chants du Propre de la Messe.

L'Introit : sa signification, source des textes, abréviation du psaume, son exécution. Quand le commencer? Comment le répéter? Quand retrancher-on le Gloria Patri?

Les rythmes binaires et ternaires. Exercices pratiques.

Même heure, bibliothèque S.-Sulpice. — Cours de moechologie, 1ère leçon (cours réservé aux médecins, aux étudiants en médecine et aux membres des deux clerges). Professeur Carotte (abbé Arthur).

Mercredi 3

8 heures 15, bibliothèque S.-Sulpice. — Cours public de littérature française, 3e conférence : Racine et l'histoire romaine (Britannicus). Professeur Le Bidois (Georges).

Jeudi 4

10 heures 15, Monument National. — a) Cours de théorie musicale. Professeur Létourneau (Antonie). b) Cours d'harmonie, 1ère année. Professeur Deveau (Orpha); 2e année. Professeur Langlois (Ernest); 3e année. Professeur Charbonneau (Noël). Même heure, salle du Conservatoire National. — Cours de chant. Professeur Saucier (Joseph).

Vendredi 5

8 heures 15, bibliothèque S.-Sulpice (par exception, au lieu du jeudi 4). — Cours d'économie et de législation financières, 8e leçon. Professeur Montpetit (avocat Edouard). — L'Actionnaire d'une banque. — Droits de l'actionnaire. — Assemblées. — Nomination des administrateurs. — Bilans et relevés. — Statuts. — Nomination des vérificateurs. — Responsabilité de l'actionnaire. — L'article 125.

Même heure, Monument National. — Cours de géographie canadienne, 2e conférence. Professeur Miller (Emile). — L'estuaire du Saint-Laurent, "Petit Nord" et Gaspésie. Quelques frontières géographiques. Pays à folklore. La demi-solitude. "Trois semaines en bas de Québec".

Même heure, Ecole polytechnique. — Cours de solfège, section des hommes, 8e leçon. Professeur Charbonneau (Noël); b) Cours d'histoire de la musique, 3e conférence (reporté du vendredi 28 novembre). Professeur Pelletier (docteur Frédéric).

Samedi 6

Cours de pédagogie, bibliothèque S.-Sulpice. — Section française, 2 heures du soir. Correction du premier sujet de composition (abbé Nazaire Dubois). Remise du deuxième manuscrit : "Développer cet énoncé de Mgr Dupanloup : Quiconque n'a pas dans le cœur pour la jeunesse un dévouement paternel et maternel n'est pas digne de la mission de l'éducation." English Section, 3.15 p.m. Correction of 1st Essay (Inspector Thomas Cuddihy), 2nd Essay handed in. "Develop the following thought of Bishop Dupanloup: He alone is called to the sublime work of education whose labors are inspired by a parental love for youth, love engendering the tender thought of the father and the force of the mother."

Même cours, Congrégation de Notre-Dame (1010 ouest, rue Sherbrooke). — Section française, 9 heures du matin. Correction de la 1ère composition (abbé Nazaire Dubois); 10 heures 15, langue française (directeur David Pilon). Remise du deuxième manuscrit, comme ci-haut. English Section, 9 a.m. Correction of 1st Essay. Inspector Thomas Cuddihy; 10.15. School Management (Rod Martin Reid). 2nd Essay handed in, subject as above.

NOTE. — Le cours, professé par monseigneur Edouard Montpetit, avait lieu jusqu'ici le jeudi. On avait prévu, la semaine dernière, à le transporter à l'Ecole polytechnique. La salle de la bibliothèque S.-Sulpice étant libre le vendredi soir, il semble préférable de le donner dans cette salle, quitte à changer le jour.

On voudra donc tenir pour acquis que le cours d'économie et de législation financières aura lieu à la bibliothèque S.-Sulpice, le vendredi soir au lieu du jeudi. Il suffira de reculer d'un jour les dates indiquées au programme.

Cet arrangement doit être considéré comme définitif et comme remplaçant l'avis donné par le professeur lors de sa dernière leçon.

ASSEMBLEE DES MARCHANDS DE MODES

L'assemblée de la section des Modes de l'Association des Marchands Détaillants du Canada Inc., succursale de Montréal, aura lieu mardi, le 2 décembre 1919, à 8 heures p.m., aux bureaux de l'Association, chambre 27 Edifice Dandurand.

Le principal ordre du jour qui sera discuté sera la question de la vente en détail par les marchands de gros.

RECITAL D'ORGUES

M. Dussault, organiste de Notre-Dame, donnera un recital d'orgue dimanche prochain, à 4 heures de l'après-midi. Il sera accompagné de sa jeune fille, violoniste qui interprétera quelques œuvres.

Nous donnerons samedi prochain le programme du recital.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

Par Claude L'ESCHOLIER

Un Nid dans les Ruines.

La Providence dont nous n'avons jamais été les favoris vient de nous lancer sur le pavé. Etudiants sans foyer, nous sommes divisés pour quelques temps, et nous ne reverrons jamais les Ecoles d'autant plus que les châteaux qu'on nous batit tous les jours mais pour lesquels on marchait habillé l'Abri des Chevaliers de Colomb au Cercle Lafontaine, ceux de la Pharmacie sont à l'Ecole Polytechnique et les étudiants de la Faculté de Droit partagent avec les carabins des Hautes Etudes les grandes salles de cette école. Nous avons été tous recueillis avec la plus grande hospitalité, mais comme le dit le proverbe : "there's nothing like home" !

Et pensant aux jours que nous ne reverrons plus nous errons sans "chez nous" dans ces salles hospitalières qui ne peuvent revêtir le cachet de notre pauvre Université. On se souvient tous des jours passés dans les grandes salles d'étude, les attroupements des après-cours, et les concubinales du Ritz-Gagnon où l'on se rencontrait à tous les moments de la journée, pendant qu'à travers du mur l'on pouvait entendre le chant des petites serins du père Gagnon. Tout ça c'est fini, c'est fini; mais si l'on veut en rester aux bonnes intentions du moment, au premier jet de l'esprit, nous pourrions voir un jour se lever pour la jeunesse qui nous suivra, une agglomération d'écoles et d'universités qui feraient la gloire de notre ville pour soutenir encore au pays la cause des anciens jours, et conserver à jamais le doux parler de France.

Ménus Propos.

Le plus triste de tout cela maintenant, c'est qu'il faut garder le silence aux cours de la Faculté de Droit.

Il est rarement que la Faculté de Droit va retourner à l'édifice de la rue Saint-Denis. On y aménagera des salles de cours dans la bibliothèque du Droit et dans le salon de l'Université.

Il n'y aura pas d'examen par écrit, chez les étudiants en Droit, pour le trimestre actuel.

Les élections des étudiants en Pharmacie sont remises à la semaine prochaine, à la suite du changement de local.

Le bal des carabins de l'Ecole Polytechnique aura lieu le 3 décembre courant dans la salle de danse de la Païstrie du National. Les étudiants et leurs amis sont priés d'entrer par la porte de la rue St-André et de sortir par n'importe quelle indifférence.

Les élections de la Fédération ne se feront tout probablement pas avant les vacances du Jour de l'An, à cause des nombreux troubles causés par l'incendie, l'organisation du Conseil Suprême.

Tout Beau, Tout Nouveau.

Parmi ce qui nous reste du tempérament français, nous pouvons trouver une grande qualité qui, mal secondée, peut devenir une grave défaut : c'est l'enthousiasme. A la moindre des nouvelles nous bouillons de zèle, nous étouffons de dévouement, puis lentement comme un feu qui s'éteint, nous oublions peu à peu l'objet qui nous causa tant d'émotions. Tout de

passé, tout cassé, le souvenir atteint rarement ses vingt ans, et le temps perdu ne se reprend plus. Puisse la sympathie qu'a soulevée l'incendie de notre université ne pas cesser à la pointe du jour, et ne vivre que l'espoir d'un moment; puisse le souvenir de nos malheurs soulever un peu la générosité de ceux qui pleurent aujourd'hui lorsque nous irons le voir demain, et puisse le souffle qui est sorti des flammes ne pas se volatiliser dans les nuages de l'indifférence.

LIANE. — Oui, je conçois que dans un centre villageois, l'on puisse s'enrayer un peu, mais il ne faut pas pour se consoler de la longueur des jours se lancer ainsi dans des études plutôt étranges à votre éducation féminine qu'à votre vie incertaine. Pourquoi n'avez-vous pas quelque chose à la petite feuille du Quartier Latin ? Bon jour.

JASSETTE. — Allons, pour des courtoisies, l'on ne s'entend guère. Faudrait laisser ces affaires de côté, sinon l'on se perd l'un et l'autre ou plutôt moi seule. Mais non, vous n'avez pas à courir; allez l'acheter coin Ste-Catherine et St-Denis ou aux endroits mentionnés sur le tableau, en page deux.

Si vous aviez assisté à un de nos cours, cette semaine, vous auriez pu acheter le "Quartier Latin" dans un des corridors d'une des écoles temporaires. Il y avait un étudiant qui, ramolot et en vendait, s'était fait le be de voix de basse : "Quartier Latin", "Quartier Latin", inutile de vous dire que la vente fut un véritable succès.

Je pensais aux autres, parce que dans une chronique, c'est comme dans un faubourg, il ne faut rien crier sur les toits. GAMINE. — Je vous salue et remercie de ce retour aux choses du passé. Ne parlez, jamais d'intéresser, c'est à moi qu'il faut laisser ça et je m'en acquitte tellement mal. Ingénue, vous ne me dites pas; mais sans malice j'en prie. Non, devenez plutôt pessimiste, car il y a toujours moins de déception; et s'il existe cause de joie, celle-ci est plus grande.

Claude L'ESCHOLIER.

BIBLIOGRAPHIE

LE TERROIR.

Le numéro du "Terroir" d'octobre vient de paraître, à la vérité quelques jours en retard, mais les nombreux lecteurs de cette intéressante revue n'auront rien perdu pour attendre. En effet ce numéro constitue un véritable événement dans l'histoire des périodiques canadiens-français. Le numéro du "Terroir", en effet, compte exactement 112 pages — au lieu de 48. Il est tiré sur papier de luxe fort et illustré de pas moins de trente magnifiques gravures et portraits sur cuivre. C'est un véritable magazine comme il n'en a jamais encore été publié à Québec, au point de vue du fond comme au point de vue de la forme.

Ce numéro spécial du "Terroir", traitée de l'une de nos plus intéressantes régions agricoles et de colonisation de la province; la Vallée du Lac Saint-

La Bière Black Horse

Après avoir bu une bouteille de BIERE BLACK HORSE, vous mangerez mieux, vous dormirez mieux et vous vous trouverez mieux.

Chaque bouteille de BIERE BLACK HORSE est le fruit d'une expérience acquise au cours de plus de 100 années.

Brasseries Dawes

Tél. Main 165.

703 rue St-Paul.

The National Breweries, Limited

HAVRE

COMPAGNIE CANADIENNE TRANSATLANTIQUE LIMITEE

DEPARTS DE ST-JEAN OUEST, N.B.

Décembre le 5 S.S. HILSTER

Décembre le 10 S.S. MISSISSIPPI

Décembre le 22 S.S. LORD DUFFERIN

Pour taux et autres renseignements, s'adresser à la

CANADA STEAMSHIP LINES, LIMITEE

AGENTS GENERAUX

Montréal — Trois-Rivières — Québec.

189-14, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 4

LA SITUATION

COMMERCIALE

Bradstreet — Dans le commerce de gros, les affaires continuent à être actives. Un certain nombre de maisons de gros de nouveautés sont occupées à faire leur inventaire et mettre la dernière main à leur comptabilité.

Le marché des peaux est plus faible, et dans celui des épicerie, les marchandises se font moins rares. Les raffinerie qui avaient fermé leurs portes ont recommencé à fonctionner; l'une d'entre elles a augmenté ses prix de 75 centimes les cent livres, mais les autres continuent à vendre aux prix précédents. L'approvisionnement est encore limité et les exportations de sucre ont été assez fortes cette semaine. Le prix des mélasse a encore augmenté.

Les thés sont fermes et actifs. De fortes consignations de farine ont été expédiées dans les pays étrangers. Les producteurs de haricots canadiens éprouvent de la difficulté à maintenir leurs prix, par suite de la grosse concurrence que leur font les producteurs japonais. Les exportations de tomates canadiennes en conserve, de saumon et de lait condensé ont été importantes durant la semaine. Les prix de vente du lait condensé sur le marché local ont augmenté. Les fruits secs et les noix pour les ventes de Noël sont très demandés.

De grandes quantités de fromage sont conservées ici, et elle devront être écoulées durant les mois d'hiver. Le prix du beurre a subi une hausse. Les oeufs n'ont jamais été aussi chers à cette époque de l'année, et de fortes expéditions ont été faites durant la semaine. La clôture de la navigation n'est pas éloignée maintenant; il ne reste plus que quelques transatlantiques à partir et le port sera fermé.

Quelques maisons rapportent que les encaissements, cette semaine, n'ont pas été aussi bons qu'à l'habitude. Le commerce de détail est très actif.

R. G. Dunn & Cie. — La bordée de neige et la vague de froid de cette semaine ont poussé les compagnies de navigation à activer le chargement de leurs bateaux, mais on espère, malgré tout, que le port pourra rester ouvert jusqu'à vers le 10 décembre, quelques navires du gouvernement américain devant arriver ici, vers cette date.

L'approche de l'hiver a rendu le commerce du détail plus actif, particulièrement en ce qui concerne les vêtements chauds et les paiements dans les différents magasins se maintiennent à leur niveau précédent. On ne sait pas encore ce que donneront les fêtes, mais au prix où est la vie, on craint que nombre de personnes n'aient pas beaucoup d'argent à dépenser à ce moment-là.

Peu de changements dans le commerce de gros. Dans les nouveautés, on signale de nouveaux acheteurs du dehors sur le marché, et la demande pour les différents articles est toujours bonne.

Le commerce des épicerie s'est amélioré et les prix ont une tendance à la hausse. Une raffinerie a augmenté ses prix pour le granulé à \$12.00, mais les autres ont maintenu leurs prix de \$11.25. Le prix des mélasse est élevé et le marché du blé est fort. Les savons se vendent toujours très cher, bien qu'on s'attende à une baisse prochaine. Les expéditions de fruits secs de Californie ont été retardées. Le prix du porc et du bœuf a baissé un peu, mais celui du beurre a encore augmenté.

La liste des faillites, cette semaine, comprend cinq noms, pour un total d'environ \$210,000.

Les encaissements sont bons en général.

Bulletin de la Banque Canadienne du Commerce

Tant que le peuple sera disposé à dépenser et que les permis de recettes extraordinaires et des épargnes accumulées, l'activité des affaires se continuera.

Cependant, il n'est pas satisfaisant de voir que plusieurs de nos industries fondamentales souffrent de la rareté de la main-d'œuvre. La pénurie du papier et du bois de construction ne peut avoir de remède si l'on n'a pas plus de travailleurs pour manipuler le bois. Diminuer l'exportation de nos produits forestiers, afin d'en garder une plus grande proportion pour les besoins domestiques n'aura pour résultat que d'accentuer la diminution des fonds canadiens à l'étranger.

Dans les mines, il y a un indice d'amélioration des conditions de la main-d'œuvre et d'un relèvement rapide dans le volume et la valeur du rendement. La France, la Belgique et l'Allemagne sont maintenant sur le marché pour obtenir du bétail gras et la Grande-Bretagne ne peut obtenir que 1-10 des produits canadiens — bœuf, oeufs, etc., — dont elle a besoin.

Pendant les 10 mois terminés avec octobre, 996,599 tonnes de bœuf, cochons et moutons ont paru sur le marché à la Cour Union de Toronto, comparativement à 776,874, pour la même période de l'année dernière. Dans les autres centres de bœufs, il y a eu une augmentation correspondante. Il est évident que les produits du bétail sont en demande par le fait que les baisses de prix ont été si insignifiantes même avec de si nombreux arrivages.

La prise de poisson sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique a été récemment bien au-dessus de sa normale.

Dans tous les districts urbains du Dominion, il y a, si l'on en juge par les permis en cours, augmentation du volume des constructions projetées et si le matériel ne faisait pas défaut la construction serait beaucoup plus active.

LES COMPENSATIONS DES BANQUES DE NEW-YORK

New-York, 29. — Le rapport hebdomadaire des banques et des compagnies fiduciaires de New-York fait voir un excédent de réserve légale qui se monte à \$71,333,170. C'est une augmentation de \$34,065,690 depuis la semaine dernière.

Les conditions actuelles se présentent comme suit :

Prêts, escomptes, etc., \$ 8,193,000

Encaisse, dim., 1,271,000

Reserve en banque, 32,750,000

Reserve en dépôt, 722,000

Dépôts et demande, 258,000

Dépôts à terme, 5,059,000

Circulation, aug., 303,000

Reserve totale, 627,750,000

Excédent de réserve, 71,333,170

Augmentation, 34,065,690

LA SITUATION DE NOS BANQUES EN NOVEMBRE

Les compensations des banques de Montréal pour novembre ont été de \$615,325,528, comparativement à \$630,794,792 pour octobre et \$509,325,528 pour le mois correspondant de 1918. Les autres centres du Canada font aussi voir des avances par comparaison avec les résultats enregistrés l'année dernière à la même époque. C'est ce qui ressort du tableau suivant :

Montréal	\$615,325,528	\$509,325,528
Toronto	414,730,544	295,575,307
Winnipeg	285,392,865	309,539,522
Vancouver	65,623,725	50,005,350
Calgary	44,763,369	32,988,781
Ottawa	60,671,751	39,790,054
Hamilton	32,112,322	23,610,688
Quebec	29,495,935	24,099,732
Halifax	19,056,295	15,502,640
London	16,608,636	12,549,678
St-Jean	14,239,714	10,892,205
Victoria	12,145,250	8,420,643
Kitchener	5,431,364	
Brandon	4,672,293	
Sherbrooke	4,602,796	4,235,788
Peterboro	4,353,399	3,905,613

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 29. — La nervosité suscitée par la situation de l'industrie houillère et l'incertitude qui règne relativement aux affaires internationales ont plus que contrebalancé l'influence heureuse produite par les câbles de Liverpool et les rapports défavorables concernant la température. Les livraisons d'octobre et celles de janvier ont considérablement diminué, mais les cours se sont, toutefois, raffermis en dernière heure.

Les cotons livraisons futures, étaient fermes en fermeture.

Le coton livraisons immédiates était soutenu — une hausse de cinq points.

LE MARCHÉ AUX GRAINS

A CHICAGO

Chicago, 29. — La liquidation d'une partie des contrats de décembre a aujourd'hui dénoté les haussiers. Les cours étaient faibles en fermeture. Ceux des options de décembre ont varié de 13 1/4 à 13 1/2 et ceux des livraisons de mai de 130 3/4 à 131. Les avoines ont fermé en baisse de 3/8 à 1 cent 1/2 et les sarrasins ont varié d'une baisse de 90 cents à une avance de 50c.

Les prix au comptant ont été comme suit :

Mais No 2 mélangé nominal ; No 2 jaune 1.55

Avoines No 2 blanches 77 1/2 à 78 1/4 ; No 3 blanches 75 à 77 1/2.

Seigle No 2 1.48 1/2.

Orge 1.41 à 1.50.

Graine de mil 8.50 à 11.50.

Trèfle 25.00 à 48.00.

Porc nominal.

Lard 23.87 à 23.95.

A WINNIPEG

Avoines : —

Décembre 82 5/8

Mai 85 1/2

Novembre 1.38 1/2

Décembre 1.35 3/4

Mai 1.35 1/2

Lin : —

Novembre 5.01

Décembre 4.80

Mai 4.80

Seigle : —

Décembre 1.48 1/2

Mai 1.56

Avoines No 2 C.W. 86 ; No 3 C.W. 84 ; fourrage No 1 81.

Orge disponible, No 3 C.W. 1.48 1/4 ; No 4 C.W. 1.33 3/4 ; résidu et fourrage 1.26 3/4 ; sur rails 1.35 3/4.

Lin No 1 N.W.C. 4.99 ; No 2 C.W. 4.77 1/2 ; No 3 C.W. 4.56 1/2 ; sur rails 4.81 1/2.

Les cotations ont été comme suit :

Blé du Manitoba No 1 nord \$2.30 ; No 2 nord \$2.27 ; No 3 nord \$2.23 ; à Fort William.

Avoines du Manitoba No 2 C.W. 86 1/2 ; No 3 C.W. 84 1/2 ; fourrage No 1 81 1/2 ; No 2 80 1/2 ; à Fort William.

Mais américain No 2 jaune \$1.70 sur rails à Toronto ; No 3 jaune \$1.69 fonds canadiens.

Orge du Manitoba, à Fort William No 3 C.W. \$1.49 3/4 ; No 4 C.W. 1.34 1/2 ; résidu \$1.28 1/2 ; fourrage \$1.28 1/2.

Blé d'Ontario No 1 \$2.00 à \$2.06 ; No 2 \$1.97 à \$2.03 aux points d'expédition ; No 3 \$1.93 à \$1.99 ; No 1 du printemps \$2.02 à \$2.08 ; No 2 \$1.99 à \$2.05 ; No 3 \$1.95 à \$2.01.

Avoines d'Ontario No 3 88 à 90.

Orge, malt \$1.50 à \$1.53.

Sarrasin \$1.30 à \$1.32.

Seigle No 2 nominal ; No 3 \$1.37 à \$1.40.

Porc No 2 \$2.60.

Farine du Manitoba, à Montréal \$9.50 à \$9.60 ; à Toronto \$9.50 à \$9.60.

Recettes \$52 ; son \$45 ; bonne farine alimentaire, par sac \$3.15 à \$3.50.

Poin en balles, sur rails à Toronto, No 1 \$26 ; mélangé \$21 à \$23 la tonne.

DIVIDENDES DECLARES

Atlantic Sugar de priorité, un dividende régulier de 1 3/4 pour cent et une distribution également de 1 3/4 pour cent sur le compte des arrérages.

Pric Bros., un dividende de 2 p.c. pour le trimestre finissant le 29 novembre, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Tri City de priorité, un dividende de 1 1/2 pour cent payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 20 décembre.

BEURRE ET FROMAGE

St-Hyacinthe, 29. — A l'assemblée des représentants de l'industrie laitière tenue ici aujourd'hui 150 cotes de beurre ont été vendus à 70 cents la livre et 100 boîtes de fromage à 29 cents la livre.

LES CHANGES ETRANGERS

New-York, 29. — Les changes anglais et français sont de nouveau descendus à de faibles niveaux. Le livre sterling se négocie à \$3.99 3/16 et les francs étaient cotés à 9.81 pour un dollar.

L'ARGENT EN BARRES

L'argent en barres était soutenu, samedi à New-York, où il s'est négocié à \$12.29 l'once. A Londres, il était coté à 72 pences et 5-8.

KOLTCHAK ET DENEKINE TACHENT DE SE RESSAISIR

Koltchak a perdu 11 généraux, 1,000 officiers et 39,000 soldats de son armée. — L'idéal de la Russie des soviets. — Nouvelles de Russie.

(Cable de la Presse Associée) Irkoutsk, 23. — L'amiral Koltchak, commandant du gouvernement de toutes les Russies, vient de nommer comme ministre de l'Intérieur, M. Pospelov, premier ministre, et l'a chargé de la création d'un nouveau cabinet. L'on s'attend à ce que les ministres des finances, M. De Goyer, et le ministre actuel des affaires étrangères, J. J. Soukine, démissionneront.

Le programme du cabinet sera l'organisation d'une administration légale et la diminution d'une influence militaire dans la vie civile.

L'amiral Koltchak reste au front. DENEKINE ET LA POLOGNE

Paris, 30. — Les nouvelles que l'armée polonaise a formé un lien avec l'armée du général Denekine, le chef anti-bolchéviste au sud de la Russie, sont confirmées dans une dépêche reçue par la Presse de Paris venant de Varsovie.

PERTE DE KOLTCHAK

Vladivostok, 21. — Onze généraux et 1,000 officiers de l'armée de l'amiral Koltchak, ainsi que 39,000 soldats ont été faits prisonniers par les bolchévistes à Omsk, au dire du colonel G. H. Emerson, aide de John F. Stevens, chef de la commission des chemins de fer américains.

Le butin saisi, selon les chiffres du colonel Emerson, a été de 2,000,000 de traqueuses, 30,000 uniformes, 4,000,000 balles, de 750 locomotives et de 5,000 wagons chargés.

L'IDEAL SOVIETISTE

Londres, 1 décembre. — Au cours d'une longue conversation avec le correspondant du Daily Herald, à Copenhague, Maxim Litvinoff, représentant du gouvernement de la Russie des Soviets, a tracé la situation de la Russie bolchéviste.

Il a déclaré que son gouvernement

PADEREWSKI EST AIME EN POLOGNE

(Cable de la Presse Associée) Varsovie, via Zurich, 30.

— La crise ministérielle causée surtout par la question de la Galicie orientale, touche à sa fin.

Le premier ministre Paderewski a été chargé de former un nouveau cabinet.

Londres, 30. — L'agence des nouvelles polonaise dit que le cabinet polonais a démissionné, hier, mais que la Diète a donné un vote de confiance au premier ministre Paderewski. Celui-ci a, par conséquent, été prié de former un nouveau cabinet.

COMLOT POUR LE RETOUR DU KAISER

(Cable de la Presse Associée) Dusseldorf, 30. — Les socialistes allemands ont découvert un complot monarchiste ayant de grandes ramifications, ayant pour but de faire revenir au pouvoir, au début de décembre, l'ancien empereur Guillaume et le prince héritier Frédéric Guillaume.

THEATRES

"LES AVARIES" AU THEATRE NATIONAL

C'est mercredi, le 10 décembre, à 11 heures du soir, que la fameuse pièce de Bertolt Brecht, "Les Avaries", sera jouée au théâtre National. M. le docteur S. Boucher, directeur du Bureau Municipal d'hygiène, a bien voulu donner son patronage à cette soirée extraordinaire.

Cette représentation vient d'autant plus à son heure qu'elle coïncide avec la lutte entreprise par le service de Santé de la métropole contre les maladies vénériennes. On sait quel fléau social la pièce de Brecht tend à démasquer et à combattre, fléau terrible qui exerce des ravages dans les ruines des familles, gâte des vies entières.

La première représentation des "Avaries", à Paris, souleva une grosse polémique de presse, mais on ne tarda pas à découvrir la haute portée sociale de cette pièce. Traduite dans un grand nombre de langues, elle a été dans la suite jouée dans presque tous les pays d'Europe et d'Amérique.

La distribution de la pièce a été faite avec un soin tout particulier, car, en effet, tous les principaux artistes des théâtres français de Montréal y figurent. Ce sera du grand théâtre français comme on en voyait autrefois.

Nous rappelons qu'en raison du caractère de la pièce, les adultes âgés d'au moins dix-huit ans seront seuls admis et les dames devront être accompagnées. Nous devons féliciter tout particulièrement M. l'abbé M. et M. Charles Schauten d'avoir en l'idée de produire cette oeuvre de haute morale.

Les billets seront en vente dès cet après-midi au théâtre National. On peut en faire la commande par chèques acceptés ou par mandats-poste, en s'adressant au théâtre National ou à M. Paul Mauré, théâtre Saint-Denis.

LES MINÈRES DE WELSH EN GREVE

(Cable de la Presse Associée) Londres, 30. — Les mineurs de Welsh ont pris le vote et ont décidé de se mettre en grève pour faire entraver le paiement de l'impôt sur le revenu en dessous de 250 livres sterling.

LES GREVES EN ESPAGNE FINIE

(Cable de la Presse Associée) Saragosse, 29. — La grève générale a été levée. Les ouvriers ont décidé de retourner au travail, aujourd'hui.

LES GREVES EN ESPAGNE FINIE

(Cable de la Presse Associée) Londres, 30. — Les mineurs de Welsh ont pris le vote et ont décidé de se mettre en grève pour faire entraver le paiement de l'impôt sur le revenu en dessous de 250 livres sterling.

LES GREVES EN ESPAGNE FINIE

(Cable de la Presse Associée) Saragosse, 29. — La grève générale a été levée. Les ouvriers ont décidé de retourner au travail, aujourd'hui.

LES GREVES EN ESPAGNE FINIE

(Cable de la Presse Associée) Saragosse, 29. — La grève générale a été levée. Les ouvriers ont décidé de retourner au travail, aujourd'hui.

LES GREVES EN ESPAGNE FINIE

(Cable de la Presse Associée) Saragosse, 29. — La grève générale a été levée. Les ouvriers ont décidé de retourner au travail, aujourd'hui.

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

forme une aide précieuse à l'Excalypsol, à la Gomme d'Épinette, au Cerise Sauvage, et aux autres médicaments antiseptiques et curatifs qui constituent le

Sirop Gauvin pour le Rhume

Il est extrait des feuilles de la Menthe Poivrée du Japon. C'est un réfrigérant, antispasmodique et analgésique, ayant une action curative marquée sur la muqueuse des voies respiratoires; il est en partie responsable des remarquables effets obtenus avec le SIROP GAUVIN dans des cas avancés de RHUME, TOUX, BRONCHITES, COQUELUCHE, ASTHME, etc.

CURE EN QUELQUES JOURS LES PLUS MAUVAIS RHUMES

"Je puis attester que l'usage du Sirop Gauvin pour le Rhume m'a servi pour guérir en quelques jours les rhumes, toux, bronchites et autres affections de poitrine même les plus rebelles à tout autre remède. Dès mon plus bas âge, j'étais sujet à ces maux et bien souvent j'ai dû, à cause d'elles, avoir à abandonner mon ouvrage. Depuis que j'ai usage du Sirop Gauvin pour le Rhume, je n'ai plus rien à craindre, car quelques doses suffisent ordinairement pour faire disparaître complètement tous les symptômes de ces affections."

(Signé) M. D. R. MOND, 283 Dorcas, Montréal.

Le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME est en vente partout à 25c la bouteille.

LES SENEGALAIS MORTS POUR LA FRANCE

Un monument va être édifié à Bamako, capitale du Soudan.

On sait le rôle héroïque joué pendant toute la campagne par les soldats noirs et particulièrement par les Sénégalais. Ces braves, tombés pour la France, méritaient de ne pas être oubliés après la victoire pour laquelle ils ont si généreusement versé leur sang.

Un comité s'est donc formé à Paris pour élever un "Monument à la gloire des tirailleurs sénégalais et de leurs chefs morts au champ d'honneur".

Préside par le général Archinard, ce comité comprend notamment MM. Henry Simon, ministre des colonies; Merlin, gouverneur de l'Afrique occidentale française; Henry Berenger, sénateur; Bluyens, Diagne, Jacquier, députés; les généraux Archinard, Marchand, Benoît; les colonels Yung, Larroque, les commandants Guignard, Butault, etc.

L'exécution du monument sera confiée à un statuaire de talent à qui l'on doit déjà maintes oeuvres de grande allure, Paul Moreau-Vauthier, qui fut blessé grièvement devant Verdun comme officier mitrailleur. L'architecture sera de M. Auguste Bluyens.

Dans sa lettre d'adhésion, M. Henry Simon a fort bien souligné l'intention de ceux qui ont eu l'initiative de cette commémoration.

"Vous avez pensé que la France n'était pas de ces nations qui, le danger passé, oublient les services rendus. Il importe de rendre tangible aux yeux de tous le souvenir des luttes soutenues en commun; chez les uns, la reconnaissance des sacrifices consentis, chez les autres la fierté d'avoir participé à une grande histoire rendront plus fécondes les collaborations de l'avenir. Aussi bien je vous félicite d'avoir choisi Bamako pour y élever, en plein cœur du vieux Soudan guerrier, le monument qui doit se dresser comme un témoignage de la gratitude de la France envers ses enfants adoptifs."

C'est, en effet, à Bamako, capitale du Soudan, que sera édifié ce monument destiné à commémorer l'héroïsme des troupes noires pendant la grande guerre.

LES RUINES DE LONGWY

Le main du babare n'a rien laissé de la ville haute. — Un chef-d'oeuvre de destruction.

En 1912, M. Raymond Poincaré, président du Conseil, ministre des affaires étrangères, inaugura à Longwy le monument des Trois Sièges, dans le cimetière de la ville haute — voir cimetière de fortresse. Poincaré, président de la République, avait retourné l'autre jour à Longwy. Il a retrouvé le monument des Trois Sièges, auquel il a ajouté une nouvelle palme, en l'honneur de la résistance de Longwy pendant la guerre du Droit. Mais la ville haute de Longwy, il ne l'a pas retrouvée.

C'est à des ruines qu'il a apporté la Légion d'honneur.

D'habitude, quand on dit d'une ville qu'elle est détruite, c'est une façon de parler. Dieu merci! presque toujours, une ville "détruite" tout entière compte encore un certain nombre de maisons plus ou moins faciles à réparer. Pour Longwy-Haut, ce n'est pas le cas. Il n'y a que des ruines méconnaissables. Aucune maison n'a plus forme d'habitation humaine. Chef-d'oeuvre de destruction ou la main du Barbare a parachevé l'effet des obus.

Trois ou quatre maisons avaient survécu au bombardement. Les Allemands les ont fait sauter à la dynamite. Pourquoi? Pour ne rien laisser d'utilisable derrière eux et pour mieux piller les caves. Ils ont tous jours un but pratique en même temps un but idéal.

La dynamite leur a servi aussi à ouvrir les coffres-forts. Pendant longtemps parmi les décombres, sont restés étendus des coffres-forts savamment équilibrés. Or, nous connaissons les noms des cambrioleurs en uniforme. Le moment en passé où les bandits à la solde de Guillaume le vainqueur ont dit que, avec deux formules: "Les civils ont tort" et "C'est la guerre" ils auraient toujours réponse à tout. Ce n'est plus la guerre, et les civils qui n'ont pas tiré finiront par obtenir justice.

L'Eglise n'est plus qu'un fantôme d'église. Son unique tour, qui dominait le fronton à portail attique date de 1718, apparaît percée à jour. Sur ce portail au-dessus d'un cadran solaire qui a perdu son aiguille, subsiste une inscription éditante: "Venez adieu à l'éternité". En vérité, toutes les autres formes du repos ont été, jusqu'à présent, ignorées par la pauvre église.

A la droite de l'église apparaissent les ruines de l'hôtel de ville. Les

LA DISTRIBUTION DU JOURNAL A DOMICILE

LA PROTECTION A LAQUELLE NOUS AVONS DROIT.

—IV—

Nous avons exposé les inconvénients, qui peuvent devenir des conséquences assez graves, qui résultent d'un geste que nous admettons inconsidérément, de la part du public : l'appropriation par un passant d'un journal déposé pour un abonné.

Ces conséquences nous justifient de réclamer la protection que tout citoyen est en droit d'attendre des autorités chargées du maintien de l'ordre dans la société.

Le principe pour le journal est le même que, par exemple, pour le lait. La police municipale surveille attentivement, et elle a raison, les vols de bouteilles de lait déposées aux portes, le matin.

Quoiqu'il ne s'agisse, pour le journal, que d'un vol de valeur intrinsèque insignifiante : 1 ou 3 sous, ce n'en est pas moins un vol et dont les conséquences, comme nous l'avons démontré, peuvent aller bien au-delà de cette valeur.

Sans vouloir exagérer et imposer aux agents de police une sévère consigne à ce sujet, il nous semble que nous sommes en droit de leur demander, lorsque, en faisant leur ronde matinale, ils verront un passant cueillir un journal au seuil d'une porte et continuer son chemin, de protéger la propriété de notre abonné.

Nous regrettons d'avoir à constater que nous avons parfois trouvé chez les autorités un sentiment d'étonnement que l'on ait pu mettre en marche les rouages de la justice pour une bagatelle de ce genre. En soi, c'est une bagatelle, en effet, mais la répétition en constitue un dommage réel et appréciable ; sans compter les conséquences directes que nous avons exposées : le mécontentement de l'abonné, qui peut nous faire perdre un client ; la réprimande au livreur qui, si les plaintes se répètent, est exposé à perdre son emploi ; et enfin, la désorganisation d'un service qui est essentiel à l'exploitation de notre industrie.

On n'hésite pas et l'on a raison, à poursuivre et à condamner quelqu'un qui aura volé pour quatre sous de lait. Le vol d'un journal de trois sous est essentiellement identique et devrait être considéré de la même gravité.

Et notre droit à la protection des autorités est tout aussi évident.

LA TEMPERATURE QUE NOUS AVONS

Un étranger aimant la température dans ses manifestations multiples et diverses trouverait pleinement à se satisfaire en venant habiter notre pays. A la vérité, il existe peu de lieux où les variations du thermomètre soient aussi nombreuses et aussi subites qu'au Canada.

Mais ce n'est pas toujours pour ajouter au charme de l'existence, si charmant il y a dans l'existence. Bien au contraire, en effet, il fait trop chaud ; en hiver, il fait trop froid ; en automne, il vente, et au printemps, il pleut. C'est, du moins, ce que nous disons, et, nous, un confrère qui venait de glisser dans une flaque d'eau, précisément au moment où il s'apprêtait à saluer une connaissance féminine.

Il ajoutait que les patriotes qui prétendent que nous avons le plus beau climat du monde ont si souvent rêvé ou sont devenus gags. Le fait est que la température que nous avons eue depuis quelques jours était bien pour lui donner raison.

Cela débute par une jolie « bordée » de neige qui mit de la blancheur sur toute chose. Enfin, se disait-on de toute part, après le temps impossible dont le ciel nous accablait depuis si longtemps, c'est bien le moins que nous ayons cela. Déjà les poètes appréciaient le lyrisme pour chanter l'hiver pittoresque et les douces soirées au coin du feu. Mais attendez...

Voici que le lendemain, la neige, la belle neige poétique se met à fondre, découvrant toutes les saletés de la voie publique. Pour comble de malheur, le soleil blafard ne tarde pas à disparaître pour faire place à une pluie fine qui tombe sans cesse dans un jour lugubre, rendant excessivement dangereuses les surfaces glissantes. Les piétons commencent à faire de l'aérobie et nombreux sont ceux qui, tel notre confrère, font des chutes aussi malencontreuses.

Le lendemain, hier, la pluie s'est arrêtée et il a gelé durant la nuit. Les trottoirs sont devenus encore plus dangereux et il faut avoir la démarche d'un chameau pour se tenir debout. Et ne voyez-vous pas qu'un vent d'une violence de soixante-dix milles à l'heure se met à souffler. Une fois emporté sur la surface glissante, on ne peut plus s'arrêter, et cela finit généralement par un mesurage en règle du sol avec la longueur de son individu. Quel est celui qui a dit que nous avions le plus beau climat du monde ?

En attendant que l'hiver nous donne quelques jours de beau temps, sinon l'émigration s'imposera.

LA POLITIQUE DE PROTECTION A COMPLETEMENT FAILLI ICI

C'est ce que déclare M. A. Rives-Hall, samedi après-midi, au Club de Réforme, au cours d'une causerie sur notre industrie du fer et de l'acier.

M. A. Rives Hall, avocat de Montréal, était l'invité d'honneur du Club de Réforme, au lunch de samedi dernier, auquel un grand nombre de convives assistaient.

M. C. W. Taylor présidait le lunch. C'est lui qui présenta le conférencier déjà avantageusement connu des membres pour leur avoir donné plusieurs conférences et aussi pour être un convive assidu de ces lunches.

M. Rives Hall parla avec grand intérêt et compétence de notre industrie du fer et de l'acier et il n'hésita pas à dire que la protection a considérablement entravé son développement. Nous donnons ci-dessous un résumé de la conférence : La caractéristique frappante de la grande période de reconstruction que le monde commercial traverse présentement, c'est l'importance donnée par les hommes d'état et d'affaires de tous les pays au besoin d'un plus grand encouragement du commerce d'exportation, dit M. Hall. Partout nous lisons ou nous entendons parler de propositions, de négociations et de plans stupides dont l'objet est le contrôle de nouveaux marchés pour les exportations de chaque pays.

Au Canada, la Commission du Commerce a fait une campagne vigoureuse pendant des mois et a obtenu des contrats avec la Roumanie et la Grèce qui augmentent sans aucun doute le volume de nos exportations, une chose dont nous apprécions tous les avantages, quelque enclins que nous puissions être à douter de la sagesse de l'adopter pour parvenir au but.

Un volume d'exportations sans cesse croissant est une nécessité vitale au développement du pays lui-même. Mais pourquoi ? C'est certainement parce que nous nous attendons à une pluie de guinées, de dollars ou de francs, car dans le cas de la Roumanie, nous avançons nous-mêmes l'argent. Bien que sir Thomas White, durant son ministère, ait constamment fait des appels sérieux à l'ignorance populaire, en discourant sur la soi-disante « balance favorable de commerce », la vieille doctrine mercantile que l'avantage du commerce d'exportation repose sur l'affluence du numéraire est une théorie usée. Elle repose sur une fausseté qui a été exposée par tous les économistes, depuis Adam Smith et John Stuart Mill jusqu'au professeur Taussig, de l'université Harvard, qui exprime la critique moderne en ces termes :

« Toute personne qui a saisi les vérités élémentaires sur l'utilité, la richesse, l'échange, l'argent, verra l'absurdité de supposer que la prospérité d'un pays est liée à l'entrée ou à la sortie du numéraire. La chose étonnante, c'est que nonobstant la simplicité de ces vérités, et leur exposition répétée et générale, l'ignorance à leur endroit soit si commune. Plusieurs personnes qui croient avoir droit à l'attention parlent encore comme si un excédent d'exportations promettait un profit à un pays et comme si dans l'affluence du numéraire était une réalisation de ce profit. »

L'objet véritable d'un commerce d'exportation est d'augmenter nos importations. Comme le dit M. Hall : « Un pays prend son gain du commerce international seulement s'il tire avantage du bas prix relatif des marchandises étrangères. C'est n'est que lorsque celles-ci sont admises en franchise, et alors seulement, qu'il en tire l'avantage réel. »

Les droits imposés sur les marchandises étrangères suppriment simplement l'avantage qui pourrait être tiré d'un commerce d'exportation prospère. Nous voyons, par conséquent, que tandis que notre gouvernement fait tous ses efforts pour augmenter nos exportations, il prive en même temps le pays de l'avantage qui pourrait en découler, en excluant en autant qu'il se peut toutes les importations. Voilà pour le but de l'exportation. Quelle est maintenant la méthode par laquelle les exportations peuvent être encouragées ?

La première chose requise pour un commerce d'exportation sain et rémunérateur, c'est la production à bon marché. Aucun pays ne peut obtenir un avantage réel d'exportation, à moins qu'il ne puisse vendre à meilleur marché que ses rivaux, produire une marchandise aussi bonne ou meilleure à un prix moindre. Considérons pour un moment les divers articles que le Canada vend présentement à la Roumanie, des instruments aratoires, des outils tranchants, des machines à vapeur, des laines, des chaussures et des lainages, et au Sud-Africain toute sorte de commodités, depuis de lourdes locomotives et des rails d'acier jusqu'à des fers à cheval.

M. Lloyd Harris admet que ce commerce d'exportation n'est possible que parce que le coût de fabrication en (A suivre à la page 3)

COMPLET BLEU MARINE, 37.50

En cheviote de très belle qualité. Le veston est un modèle sac à trois boutons légèrement ajusté. Le gilet est haut et le pantalon mi-étroit. Ce n'est pas du tout un modèle extravagant, mais il est élégant et de toilette. Un complet idéal pour un jeune homme d'affaires. Toutes les grandeurs. Prix, 37.50

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED

UNE CONDUITE D'EAU SE BRISE ET INONDE LE BAS DE LA VILLE

Une conduite s'est brisée, hier après-midi, au coin des rues St-Urbain et De Montigny, inondant une grande partie du centre de la ville. — Les citoyens sont privés d'eau. — Dommages considérables au théâtre Gayety.

La brisure d'une conduite d'eau, hier après-midi, a causé une inondation qui a laissé de gros dommages dans tout le quartier compris entre les rues Ontario et Craig et St-Laurent et St-Urbain. La rupture de la conduite s'est produite au coin de la rue St-Urbain et De Montigny et elle a complètement inondé le quartier, à certaines places il y avait plus de trois pieds d'eau dans les rues. Une grande partie du quartier St-Louis a été privée d'eau durant de longues heures, car la rupture qui s'est produite à deux heures et quart ne put être temporairement réparée que vers cinq heures de l'après-midi.

La nouvelle d'une grosse inondation dans le centre de la ville avait attiré, comme bien l'on pense, une foule considérable sur les lieux. Le spectacle ne manquait pas vraiment de beauté, mais pour plusieurs il ne laissait pas que de susciter de l'embarras. Car ceux qui furent surpris par l'inondation durent se réfugier dans les restaurants et les cafés qui étaient ouverts, mais ils se plaignaient de la conduite, mais elle paraissait tout d'abord impraticable. On réussit à boucher temporairement la fissure que l'on réparera totalement sans plus tarder.

Aucune partie de vie n'a été dérangée et l'on n'a pas appris qu'il y ait eu des blessés. L'étendue des dommages est considérable, mais on ne peut encore l'évaluer.

CE QUE FURENT LES FETES DE LA DELIVRANCE EN ALSACE-LORRAINE

Très intéressante conférence du R. P. Tamisier, hier, à l'Union Catholique, sur le retour des deux provinces à la France.

Le R. P. Tamisier était le conférencier d'hier après-midi à la réunion de l'Union Catholique, au collège Ste-Marie. Devant un auditoire nombreux et d'élite, l'éloquent conférencier a fait un saisissant tableau de ce que furent les fêtes de la délivrance dans toute l'Alsace-Lorraine, la joie qu'a marquée le passage des troupes françaises, de leurs chefs, Foch et les autres, du président Poincaré qui apportait le baiser de la France à sa fille retrouvée, partout, c'était du délire.

Voici un résumé substantiel de la conférence du R. P. Tamisier : Ce que furent en Alsace-Lorraine ces cinq semaines consacrées à fêter le retour des deux provinces à la liberté et leur rattachement à la France, des maîtres dans l'art de bien dire, tels que M. Barrès, Madelin, E. Tardieu, L. Bertrand, G. Deschamps, Wetterlé l'ont dit ; et pour être à la fois logiques et épiques, ils n'ont eu à emprunter aucun article d'imagination ; ils n'ont eu qu'à serrer la réalité d'aussi près que possible ; car, en toute vérité, cette période fut un enivrement continu d'amour et de joie. A la suite des écrivains, qu'on vient de nommer, le R. P. Tamisier a évoqué devant l'auditoire de l'Union Catholique quelques traits de ces scènes d'enthousiasme et d'enthousiasme, auxquelles l'histoire n'a peut-être rien à comparer, qui laissent bien loin, derrière elles, en tous les cas, les triomphes des Césars montant au Capitole. On sait que l'article 2 de l'armistice autorisait les troupes françaises à franchir les lignes allemandes, dès le 17 novembre, à 10 heures.

Le 17 novembre donc Hirschauer, commandant la deuxième armée, pénétrait dans Mulhouse, sa ville natale ; le 19, Pétain, avec les troupes de la dixième armée (celle de Mangin), entra dans Metz ; le 22 novembre voyait Castelnau à Colmar et Gouraud à Strasbourg ; le 25, Pétain encore, au nom de l'armée française tout entière, faisait son entrée dans la capitale de l'Alsace, tandis que, écrit Madelin, « de Forbach à Wissembourg, à Hursingue, l'armée de France venait terminer cette occupation, border l'ancienne frontière, et fermer ainsi la blessure qui jamais ne s'était laissée cicatriser. Alors Foch parut, grand entre les plus grands, vint saluer Foch à Metz et Kleber à Strasbourg, et clora la série de ces fêtes du cœur et des armes. »

Le 8 décembre à Metz, le 9 à Strasbourg, ce fut le magistrat suprême, détenteur de la souveraineté française, qui vint, entouré de son premier ministre, de trois ministres, d'un grand nombre de députés, d'écrivains et publicistes, apporter le baiser de la France à sa fille retrouvée.

Ces différentes entrées furent signalées par des revues de troupes, des défilés d'associations locales, des réceptions à l'Hôtel de Ville, à l'église ou à la cathédrale. Nous sommes tous enthousiasmés. A force de enrier Vivu

Décès

LAVIOLETTE — En cette ville, le 29 novembre, à l'âge de 75 ans et 10 mois, a décédé le Dr J.-Gustave Lavolette, pharmacien. Le service funèbre aura lieu mercredi matin, le 30 courant à 9 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 40, rue Crescent, à 8 h 45 heures, pour se rendre à la Chapelle Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 203-2-D

GERMAIN — A Montréal, le 29 novembre, à l'âge de 65 ans, a décédé Germain, employé des postes, époux de Béatrice Brunelle. Les funérailles auront lieu le mardi, 2 décembre. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 238, rue St-André, à 8 h 15 heures, pour se rendre à la Chapelle Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 203-1-D

Ghas. C. de Lorimier
TRI. 0111 EST 1586
Fleurs naturelles et artificielles
256 RUE SAINT-DENIS — MONTREAL
(Près De Montigny)
Succursales : Trinité, Chapelle, Immaculée

Long Lorraine
Fleurs naturelles et artificielles
Succursales : Gerbes de noces et tributs
201 Rue Saint-Denis, MONTREAL
Tel. St-Louis 1285

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDRES, ANGL.)
FONDÉE EN 1794 A.D.
MORACE J. LABREQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS
260, RUE ST-JACQUES, TEL. 066.

LES PETITS COMMERÇANTS ET LE REGLEMENT DE FERMETURE

L'Association de protection du petit commerce a tenu une assemblée, hier, sous la présidence de M. E. Gougeon. — Grande assemblée, le 14 courant. — Rapports acceptés.

Une très importante assemblée de l'Association de Protection du petit commerce a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. Gougeon, président.

C'est la première assemblée qui est tenue par cette association depuis la formation d'un exécutif temporaire. Son but est simple : protéger le petit commerce contre et le faire exclure du règlement de fermeture à bonne heure récemment adopté par les autorités municipales. D'après les membres de l'Association, ce règlement est absolument contraire aux intérêts du petit commerce.

A la réunion d'hier, l'Association a décidé de tenir une grande assemblée, dimanche, le 14 décembre courant, à deux heures précises de l'après-midi.

Cette assemblée sera ouverte à tous les petits commerçants qui ont leurs intérêts en jeu. Les officiers suivants ont fait des rapports au sujet de leurs démarches depuis la dernière réunion du comité : M. L. M. Gouin, avocat des marchands, E. Gougeon, C. E. Gougeon, H. A. Raymond, A. Dagenais. Ces rapports ont été acceptés séance tenante.

LA METROPOLE AURAIT UNE NOUVELLE GARE TERMINALE
Pour les réseaux de chemins de fer Grand-Tronc et Canadien-Nord. — La gare Bonaventure serait abandonnée.

Maintenant que le gouvernement canadien a définitivement pris le contrôle du Grand Tronc, les conjectures vont leur train. De toutes les rumeurs qui circulent à travers le pays depuis quelque temps, il en est une qui paraît avoir un certain fondement de vérité, d'autant plus que de hauts fonctionnaires de chemins de fer ne la contredisent point, et c'est celle qui a trait à la construction dans la ville de Montréal d'une gare terminale pour les deux réseaux.

C'est pas d'un projet nouveau qu'il s'agit, car il est depuis longtemps discuté, et maintenant que les deux réseaux sont sous une même direction, celle d'Ottawa, il semble qu'il deviendra une réalité.

Le projet, d'après ce qu'on en dit dans les cercles de chemins de fer, aura pour effet l'abandon entier de la gare Bonaventure comme gare pour passagers. On établira à cet endroit, dit-on, un grand centre de réception et de distribution de fret pour les deux chemins de fer.

Les expropriations, ce mot qui met l'eau à la bouche des courtiers en immeubles, viennent ensuite. On rapporte, en effet, que suffisamment de terrain sera exproprié, depuis le site actuel de la gare du Canadien-Nord jusqu'au pied de la rue McGill, pour y établir des lignes qui convergeront vers une grande gare terminale qui sera érigée près du fleuve, ce qui lui donnera un accès d'un accès facile, en même temps qu'elle sera située près du district de la finance et des affaires.

Ce projet se discutait de façon générale depuis quelque temps, mais ce n'est que lorsque la transaction du Grand Tronc eut été complétée, qu'on commença à le discuter sérieusement dans les cercles de chemins de fer. Nous tenons les renseignements ci-dessus d'un haut fonctionnaire de l'un des réseaux, parfaitement au courant des plans pour la consolidation des deux compagnies de chemins de fer.

Quel sera le sort éventuel de la présente gare du Canadien-Nord, c'est ce qu'on n'indique pas encore. A tout événement, il paraît que les opérations pour la construction d'une nouvelle gare terminale commenceront avec l'année nouvelle.

POUR LA CONSTRUCTION DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE
Son Honneur le maire Martin fera ressortir les nombreux avantages de ce projet, en proposant la réponse au discours du Trône, au Conseil Législatif, la semaine prochaine. — Offre de \$340,000.00.

Son Honneur le maire Martin proposera l'adresse en réponse au discours du Trône, au conseil législatif, à la session provinciale qui va s'ouvrir le 10 courant. Notre premier magistrat a l'intention de faire voir, en cette occasion, les avantages qui ressortissent de la construction du canal de la Baie Georgienne et suggérera qu'on prie le gouvernement fédéral de donner enfin une forme tangible à ce projet.

Il y a déjà plusieurs années, notamment depuis qu'il est maire de Montréal, que l'honorable M. Martin chérit ce projet, et il vient même à ce propos de se mettre en communication avec un des plus grands entrepreneurs du monde, qui fait la plupart de ses travaux en Angleterre.

Cet entrepreneur, qui n'est autre que sir Robert Beck, a déjà offert de prêter \$340,000.00 à 3 p.c. au gouvernement canadien pour la construction du canal de la Baie Georgienne, mais cette offre a été refusée.

Le maire vient de se mettre en communication avec cet entrepreneur pour l'induire à faire de nouveau sa proposition qui, cette fois, espère-t-il,

FETE DE L'ASSOCIATION DES JARDINIERS-MARAICHERS

L'association des jardiniers maraichers du comté Laval a donné une grande fête samedi soir à Saint-Vincent de Paul.

Un grand dîner avait convié une bonne partie de la population de la paroisse Saint-Vincent de Paul et de alentours. La soirée a eu lieu dans la salle du collège qu'on avait magnifiquement décorée pour la circonstance. L'on joua avec entrain jusqu'à onze heures alors que l'on a fait la distribution des prix aux gagnants de la partie.

M. Albert Monette, président de l'association, a présidé la fête qui a été un magnifique succès. Un grand nombre de prix dont plusieurs très riches avaient été donnés par les amis de l'association.

M. le curé assistait aussi au dîner.

INCENDIE QUI CAUSE TROIS MILLE DOLLARS DE DOMMAGES

Un violent incendie a mis quatre familles sur le pavé, hier après-midi, à la Côte-des-Neiges.

L'incendie a consumé un pâté de quatre logements situés sur la rue Plantagenais. Les familles affectées sont celles de M. George Welland, M. W. Robinson, Mme B. Downes et M. E. W. Richlaw.

Le feu avait beaucoup de prise dans ces maisons qui sont entièrement de bois. Il est facile de se faire une idée de la rapidité avec laquelle l'incendie s'est propagé, car on songe qu'il faisait un vent des plus violents qui n'était pas pour l'arrêter.

L'incendie a pris dans la cheminée et s'est en peu de temps transporté au toit. Immédiatement l'alarme fut sonnée et les pompiers de Notre-Dame de Grâce et de la Côte des Neiges répondirent. Mais on vit bientôt que ce n'était pas assez et l'on sonna une deuxième alarme afin d'avoir le concours des postes du nord de la ville.

Plusieurs de ceux-ci se rendirent immédiatement à l'appel et bientôt le feu fut sous contrôle.

Les dommages qui s'élèvent à environ trois mille dollars ont principalement été causés par le feu et l'eau. Le chef des pompiers, M. Gauthier, est monté avec leurs hommes.

1,800 COMMISS DE BANQUES SE FORMENT EN ASSOCIATION

Sous la direction de M. J.-L. Bourbonnière, secrétaire-trésorier de l'Union des Employés de Tramways, une nouvelle organisation voit le jour à Montréal, sous le nom de « l'Association Canadienne des Commiss de Banques. »

Les commiss de banque ont jeté, hier après-midi, les bases d'une puissante association qui sera connue sous le nom de « l'Association Canadienne des Commiss de Banques ». Cette nouvelle organisation comprend déjà 1,800 membres, et elle est établie non seulement dans un but de protection pour ceux qui en font partie, mais elle tendra à donner au public un service plus efficace dans les banques, par suite d'une coopération plus étroite des employés.

La réunion des intéressés, hier après-midi, s'est tenue à la salle de l'Assistance Publique, à l'angle des rues Berri et Lagachetière. La salle qui a été l'une des plus grandes de la ville, et malgré cela, elle était trop exigüe pour contenir tous ceux qui s'étaient rendus à l'invitation du comité actuellement en charge de l'organisation de l'association. La constitution de l'association est déjà toute rédigée, et elle a reçu l'approbation des commiss.

Le mérite de l'œuvre revient principalement à M. J.-L. Bourbonnière, secrétaire-trésorier de l'Union Inter-

nationale des Employés de Tramways, qui a été approché par un groupe de commiss de banques pour savoir comment agir dans la formation et l'organisation d'une association comme celle qui vient d'être projetée. M. Bourbonnière a eu vite fait d'obtenir aux commiss de banques ce qu'ils voulaient, et hier après-midi, il se rendait à leur réunion pour les aviser dans leur travail. C'est lui, en effet, qui est l'auteur de la nouvelle organisation, et il a guidé les résultats merveilleux du mouvement nouveau auquel il vient de donner naissance.

Toutes les banques, françaises et anglaises, de la métropole étaient représentées à l'assemblée d'hier après-midi, et il y aura une autre réunion mercredi soir. Le lieu de la réunion n'est pas encore connu, vu qu'on veut trouver une salle plus grande pour contenir tous ceux qui y assisteront.

L'Association Canadienne des Commiss de Banques n'a pas encore établi de bureaux définitifs. Dans l'attente, les commiss de banques sont réunis à l'Hôtel de Ville, à l'angle de la rue St-Jacques, 217, rue Sainte-Catherine-Est.